A Marchand

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXIX. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C., MARDI MATIN, 23 OCTOBRE. 1866. No. 38.

Acte concernant la faillite 1864.

Province du Canada, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

ST. JULIEN & McKEOGH, Faillis.

AVIS est par les présentes donné que le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, a DIX heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir une décharge sous l'acte susdit.

J. J. CURRAN,
Procureur *ad litem* des Faillis.

Montréal, 28 septembre 1866—18 dm

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, District de Montreal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

JOHN MARTIN, Insolvable.

MERCREDI, le VINGT-SIXIEME JOUR de Décembre prochain, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge sous l'acte susdit.

JOHN MARTIN,
Par ses Procureurs *ad litem*,
ABBOTT & CARTER.

Montréal, 16 octobre 1866.—dm 35

Acte concernant la Faillite 1864

Province du Canada, District de Montréal,

Dans la Gour Superieure.

Dans l'affaire de

HENRY BYRNS, Insolvable.

MERCREDI, le Vingt-sixième jour de DÉCEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge sous l'acte susdit.

HENRY BYRNS.
Par ses Procureurs *ad litem*.
ABBOTT & CARTER.

Montréal, 16 octobre 1866.— dm 35

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JAMES HAMILTON WRIGHT, de Sorel, marchand, FAILLI.

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 26 septembre 1866—27 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

Dame THEODOSIA COXHEAD, épouse de James Hamilton Wright, de Sorel, marchande publique, FAILLIE.

Les créanciers de la Faillie sont par le présent notifiés qu'elle a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 26 septembre 1866—27 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

LOUIS GAUTHIER, HENRI GAUTHIER, JEAN-BAPTISTE BROUSSEAU, tous de la cité de Montréal, faisant affaires sous la raison sociale de Gauthier, Frère & Compagnie, FAILLIS.

Les Créanciers des Faillis sont par le présent notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en n'ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 11 octobre 1866—30 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JAMES MAVOR, de Montréal, FAILLI.

AVIS est par le présent donné que le Failli a produit à mon bureau un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et que s'il n'est pas fait d'opposition au dit acte de composition et de décharge dans l'espace de six jours juridiques après la dernière publication de cet avis, le Syndic soussigné agira sur le dit acte de composition et de décharge, d'après les conditions qu'il renferme.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 12 octobre 1866—30 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

ADOLPHE PAYETTE, commerçant, Montréal, FAILLI.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. SAUVAGEAU,
Syndic Officiel.

Montréal, 15 octobre 1866—31 ds

Formation de Société.

Les soussignés se sont associés et continueront les affaires faites par TURCOT & GIRALDI, sous les nom et raison de "Nelson, Laviolette & Giraldi"

WOLFRED D. E. NELSON,
J. G. LAVIOLETTE,
S. GIRALDI.

No. 252, Rue Notre-Dame.

Montréal, 8 sept. 1861—2

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de

D. McNEVIN, de Montréal, FAILLI.

Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir au Bureau du Syndic soussigné, 2½, rue St Sacrement, en cette cité de Montréal, MARDI, le SIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à TROIS heures P. M., pour l'examen public du failli et l'arrangement de ses affaires en général Le failli est par le présent notifié d'y assister.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 19 octobre 1866—36 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

JEAN-BAPTISTE DECARY, commerçant, de Beauharnois, C. E., FAILLI.

Les créanciers du Failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets sous l'acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, d'ici à deux mois de cette date, avec leurs réclamations spécifiant les sécurités qu'ils ont en mains, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont point, mentionnant le fait; le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 18 octobre 1866—36 ds

POISSON BLANC

EN DEMI-QUARTS, A VENDRA PAR

Kirwood, Livingstone & Cie,

27—ds k No. 503, RUE ST. PAUL.

AVIS de BONUS

1866.

Les Propositions faites avant le 30 Novembre donnent droit à un Bonus supplémentaire sur les derniers entres.

Les livres de la Compagnie seront fermés pour l'année vers le 30 Novembre prochain, et les Directeurs saisissent cette occasion pour rappeler à ceux qui se proposent de se faire assurer qu'il est nécessaire que leurs propositions soient soumises au Bureau, à cette date ou auparavant, afin de leur donner droit aux profits de l'année tourante.

Compagnie d'Assurance

NORTH BRITISH & MERCANTILE

DE

LONDRES ET EDIMBURG.

ETABLIE EN 1806.

Incorporée par Charte Royale et Acte Spécial du Parlement.

CAPITAL £2 000,000 STG.

BUREAU de la BRANCHE PRINCIPALE
MONTREAL.
BUREAUX TEMPORAIRES,
No. 31, Rue St. François-Xavier.
BUREAUX EN CONSTRUCTION,
COIN DES RUES ST. FRANCOIS-XAVIER ET HOPITAL.

DIRECTEURS GERANTS:
D. Lorn Macdougall, Ecr. | Thos. Davidson, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:
Hon. Louis Renaud, M. L. C.
Hon. John Rose, M. P. P.
Hon. Thomas Ryan, M. L. C.
James Law, Ecr., Marchant.
C. J Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Chemin de Fer le Grand Tronc.
Secrétaire—H. J. JOHNSTON.
Officier Médical—WM. SUTHERLAND, M. D.
Inspecteur—WM. CRAIG.

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA
Macdougall & Davidson.
SOUS-AGENT,
P. R. Fauteux.

17 octobre. 33—ss k

DUHAMEL & DROLET,

AVOCATS,

Bureau: No. 28, Rue St. Vincent, Montréal.
JOSEPH DUHAMEL. | GUSTAVE A. DROLET.

M. Drolet suivra les cours de St. Jean.

22 sept. 12 sm k

LOT DE TERRE A VENDRE.

Un LOT DE TERRE de 100 acres en bois avec une sucrerie, dans la paroisse de Ste. Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire soussigné, J. O. MAILLOUX, au Bureau de *La Minerve*

5 sept.—391

NOURRITURE ESSENTIELLE

CONCENTRÉE POUR

LES ENFANTS et LES MALADES,

Préparée par CHS. MARTIN, Montréal,

Analysée par M. Girdwood, Docteur en Médecine M. R. C. S. E.,

Approuvée et recommandée par les membres suivants de la Faculté de Médecine de cette ville: MM. A. Hall, Fraser, MacCallum, Craik, Smallwood, Fenwick, Professeurs à l'Université McGill, et M. Peltier, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, ainsi que les Docteurs F. W. Campbell, Girdwood, Hingston, Macdonell, Müller, Reddy et Schmidt, dont les CERTIFICATS se trouvent en possession du propriétaire.

Cette "Nourriture Essentielle concentrée pour les Enfants et les Malades" est la plus agréable pour le goût, la plus nourrissante, la plus fortifiante et la plus digestive de toutes les préparations semblables qui se vendent, ne causant ni acidité, ni flatuosité et elle se prépare pour l'usage en quelques minutes.

☞ POUR LES ENFANTS EN BAS AGE ELLE REMPLACE PARFAITEMENT LE LAIT DE LA MÈRE.

La marque de commerce est garantie et chaque boite porte, avec les directions, la signature du manufacturier.

CHARLES MARTIN,
SEUL PROPRIÉTAIRE,
493, Rue Lagauchetière, Montreal.

☞ Se vend chez tous les Chimistes, Pharmaciens et Epiciers principaux, dans des boites, à 20 cts., 30 cts. et 60 cts.

11 octobre. 28 um k

A. McMAHON.

AVOCAT,

No. 10, Petite Rue St. Jacques,

MONTRÉAL.

6 août, 275—tmk

Compagnie d'Assurance

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

LA ROYALE.

CAPITAL .... £2,000.000 Stg.
REVENU ANNUEL, plus de £700,000 Stg.

BATISSES et Propriétés de toute description assurées CONTRE LE FEU à des conditions favorables.

POLICES SUR LA VIE accordées à des conditions très avantageuses, et aucune prime supplémentaire ne sera chargée pour les militaires défendant les Provinces ou pour les personnes traversant l'Atlantique.

☞ Réclamations promptement reglées.

H. L. ROUTH,
AGENT.

18 octobre—34 um

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 OCTOBRE 1866.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Dames

A	
Aubuchon Dme	Aston Elise
B	
Bruneau Léontine 2	Berquaume Aurélie
C	
Charest Fme	Charbonneau M Dme
Courval Clémence	
D	
Demers Adéline	Desjardins A Dme
E	
Ethier Veuve E	
F	
Favreau Délima	Favrette Anastasie
G	
Goulette Mde Vve	Guilbault Miss E
Généreux Dlle Flore	Guindon Dme Hélène
Groves M H	Garceau Dlle V
Gibeau Caroline	
H	
Homond Lucie	Hémond Philomène
J	
Jacques Vitaline	
L	
Lefrançois Dme	Lafranchise Dme
Lafleur Adèle Dme	Lafrenière Veuve
Laberge Caroline	Lambert Geneviève
Lefaivre Julienne 2	Leblanc Marceline
Lavigne O Dme	Landry P Dme
Lafontaine Zoé	Lenner Zoé
M	
Marcotte Dme	Milord J Dme
Marceau Julie	
O	
Ouellette Joséphine	
P	
Pattenaude Adèle	Pajeau Veuve
Piché Henriette	Payer Joséphine
Paradis J Bte Dame	Pouliot J Mrs
Pelletier Marie	Poirier Nicholas
Poitras S Dme	Pariseau Virginie
R	
Renaud Octavie	Raymond Ursule
S	
Sené Henriette	Siméon Mathilde
St-Onge Gabriel Dme	
T	
Tellier Veuve	Trudelle Sarah
V	
Vermette D.	

E. S. FREER,
Maitre de Poste.

Bureau de Poste, Montreal, Octb. 1866. } 36

LA SEULE LIGNE D'EXPRESS AMERICAINE QUOTIDIENNE de MONTREAL

Pour Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Nouveaux steamers avec cabines en haut: *EMPRESS*, Capt. L. C. Couvrette, B. C., et *LORD ELGIN*, Capt. J. H. DeWitt.

Un des steamers susdits laissera le Canal au Bassin, tous les matins, excepté les dimanches, à 7 heures, et Lachine à l'arrivée du convoi de 9 heures, partant de la station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrêtant au Côteau Landing, Cornwall et aux ports intermédiaires pour venir en connexion avec les magnifiques steames de Lac *Ontario*, *Bay State* et *Cataract*, qui sont en rapport avec toutes les lignes de chemin de fer sur le côté nord et sud du Lac Erié pour tous les points sud et ouest, et par un bâteau allant en droite ligne de Buffalo à Cleveland, Détroit, Milwaukee, Chicago et aux ports intermédiaires.

Pour les billets de passage, on peut s'en procurer de H. ST. DIZIER, 93, (nouveau numéro), Grande Rue St. Jacques, ou aux Hôtels; C. C. McFALL, agent pour billets, Quai du Canal, ou à

OWEN LYNCH, Agent,
19 mai—210 x k E 55 et 56, Rue Commune.

COMPAGNIE DE NAVIGATION de BEAUHARNOIS, CHATEAUGUAY et HUNTINGDON (Limitée.)

Le vapeur *SALABERRY*, qui a été complètement réparé à neuf dans le cours de l'hiver dernier, reprendra, à l'ouverture de la navigation, ses voyages réguliers, partant de Montréal tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., et de Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures p. m., arrêtant à Beauharnois, St Timothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Anicet, Lancaster, Summerstown, Cornwall, St. Régis et Dundee

Au voyage de retour, il partira de cette dernière place tous les Lundis et Jeudis, à 4 heures a. m., arrêtant aux endroits ci-dessus mentionnés en descendant, ainsi qu'au Côteau du Lac et aux Cèdres, et arrivant de bonne heure à Montréal dans l'après-midi des mêmes jours.

Ce vapeur sera commandé par son ancien Capitaine, M. C. B. DEWITT, marin de grande expérience, dont la parfaite reconnaissance du trafic de cette route, et la manière si pleine d'urbanité et de politesse pour les voyageurs confiés à ses soins, lui ont gagné l'estime générale, et sont une ample garantie que rien ne sera négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs que patronisera le bateau commandé par le Capt. Dewitt.

OWEN LYNCH, Gérant.
Bureau: 55, Rue des Commissaires, Montréal.
19 mai—210 K x

Salon Royal de Billard et de Boules

299 ET 301, RUE NOTRE-DAME
MONTRÉAL.

Cinq des Tables Phelan de première classe.

— AUSSI —

QUATRE ALLÉES DE PREMIÈRE CLASSE POUR BOULES.

Henry McVittie,

PROPRIÉTAIRE.

14 août. 232 tm k

Les Steamers de la Malle de la Compagnie de la Rivière Ottawa, 1866. — De MONTRÉAL à OTTAWA, tous les jours (excepté les Dimanches), arrêtant à Ste. Anne, Como, Hudson, Pointe-aux Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, Grenville, L'Orignal, Major's Brown's O'Brien's, Thurso, Buckingham.

Les magnifiques Steamers rapides PRINCE OF WALES, Capt. G. W. Shepherd, QUEEN VICTORIA, Capt. A. Bowie.

Un convoi laisse le Dépôt de la rue Bonaventure, tous les matins, (excepté les dimanches) à SEPT heures, pour opérer une jonction à LACHINE, avec le Steamer *Prince of Wales* (déjeuner) pour Carillon, passant par le Lac St Louis, les Rapides Ste. Anne et le Lac des Deux Montagnes.—De Carillon par le chemin de fer, on se rend à Grenville pour prendre le steamer *Queen Victoria* (diner) pour la Cité d'Ottawa.

Pour descendre, le steamer *Queen Victoria* laisse Ottawa à 6.30 a m et les passagers arriveront à Montréal à 4 30 p. m.

Le confort et l'économie de cette ligne ne sont surpassés par aucune autre tandis que la route passe par les districts les plus pittoresques du Canada, et est la plus favorable aux touristes.

Les personnes qui désirent faire un voyage de plaisir peuvent se procurer des billets de Montréal à Carillon, bons pour un jour, au prix d'un passage.

Les passagers pour les célèbres sources de Calédonia seront débarqués à L'Orignal Express tous les jours du bureau à Ottawa et aux débarcadères intermédiaires. On peut se procurer des billets simples, de retour et d'excursion pour Ottawa et les ports intermédiaires au bureau de la Bâtisse Mercantile Library, rue Bonaventure, (presque vis-à-vis la salle Bonaventure) ou à bord des steamers.

On peut se procurer des billets simples et de retour pour Ottawa au dépôt de la rue Bonaventure.

R. W SHEPHERD.
11 mai 203 xk

Chasses et Courses au Clocher Militaires de Montréal.

COMMISSAIRES:

Major-Gén. l'Hon. J. Lindsay	Son Honneur le Maire
Hon. M. Laframboise	C. J. Brydges, Ecr.
Col. Bell, V. C., 23me Fusiliers R. W.	Col. Fane, 23e K. O. B.
Lt.-Col. Pipon, A. R.	A. W. Alloway, Ecr.
J. H. Daly, Ecr.	J. Hikson, Ecr.
H. Hogan, Ecr.	G. Stephens, Ecr.
	Lt-Col. Boucher, V.C., Brig des Carabiniers

Capt. Clarke, 13me Hussards.

PREMIER JOUR, LUNDI, LE 29 OCTOBRE COURANT

I.—GREEN STEEPLE CHASE.

Un enjeu de $10, outre $150, pour environ trois milles d'une campagne propre à la chasse, pour les chevaux qui n'ont jamais gagné une course aux barrières ou course au clocher, et ont été régulièrement dressés à la chasse aux renards, accompagnés de meutes Ils devront appartenir *bonâ fide* à des messieurs prenant part à la chasse. Ils devront aussi être montés par eux. Poids, 9 st. 7 lbs. à 11 st.

II.—LA COURSE AU CLOCHER MILITAIRE DE MONTREAL.

Environ deux milles de la course dite "Green," ouverte à tous les chevaux appartenant à la force régulière et volontaire avant le 1er août 1866. Ils devront être montés par des officiers.

DEUXIEME JOUR, JEUDI, LE 1er NOVEMBRE PROCHAIN.

I.—HUNT CUP.

Un enjeu de $20, outre $200. Environ 3 milles d'une campagne propre à la chasse. Pour les chevaux qui ont été régulièrement dressés à la chasse, accompagnés de meutes, durant la présente saison. Ils devront appartenir *bonâ fide* à ceux qui prendront part à la chasse. Ils devront aussi les monter. Poids, 11 stones et 7 lbs.

II.—OPEN STEEPLE CHASE.

Un enjeu handicap de $30, outre $200. La course est ouverte à tous chevaux. Le handicap sera déterminé par les commissaires. Les écuyers auront 5 lbs.

Les entrées pour le premier jour (comprenant les enjeux et les couleurs de distinction) doiven être adressées au Capt. HEALY, St. Lawrence Hall, le ou avant Samedi, le 27 Octobre, à 4 hs P. M., et pour le second jour, le ou avant Mardi, le 30 Octobre, à 2 hs. P. M.

Le Handicap pour la course "Open" devra être déclaré à 6 hs. P. M le même jour.

Trois chevaux devront prendre part à la course, ou l'argent ajouté sera retiré.

La décision des Commissaires (ou de ceux qu'ils nommeront) sera dans tous les cas finale.

La première course, chaque jour commencera à 1 heure P. M. précise.

R. C. HEALY, E. M.

Montréal, 8 octobre 1866—26

Compagnie du Richelieu

Ligne Journalière de Vapeurs de la Malle Royale

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Le vapeur *MONTREAL*, Capt ROBERT NELSON, partira du quai Richelieu pour Québec, CE SOIR, à six heures, arrêtant aux ports intermédiaires.

PRIX DU PASSAGE:

Première Classe $2.50
(Repas et lits ouverts dans la chambre des Messieurs inclus.)
Seconde Classe $1.60

Les billets de passage seront vendus au Bureau sur le Quai. Les Cabines ne seront retenues qu'en prenant les billets au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 23 oct. 1866.

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMÉES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 OCTOBRE 1866.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Messieurs.

A	
Aubin & Lemoine	Arnoldi Charles
Archambault E	Allard Jean
Asselin Joseph	Arcand Pierre
B	
Belanger Antoine	Bordeleau Antoine
Bouvier Lieut	Bélanger Adolphe
Bourdon A P N	Beaufort Edward
Bergeron E	Barriau Edouard
Benard François	Bergeron Félix
Brisson François	Baillargé François
Beaudoin Isaie	Bourdon Isaie
Bessett Joseph	Burré J L
Bérubé J L	Blais L G
Bastien J Bte	Beauchand Narcisse
Beauchamp Oase	Benoit Pierre
Boutin S	Bachand Tancrède
Brazeau Xavier	
C	
Chall Bernard	Clément Benjamin
Charon Edouard	Cloutier Edouard 2
Charbonneau F	Cherrier G H
Cinq-Mars Ludger	Clément Louis
Cyr Louis	Chartier Césaire
Chrétien Pierre	
D	
Dubord Mr	Damont Isaie
Desjardins Alexandre	Delisle Segnor
Desmarais Henri	Demers Mr
Dézé Charles	Dumont Charles
Desmarais Clément	Dufrêne Charles
Dubeau Charles	Dagenais Godefroid
Danis F R	Dagenais E B
Dandurand A	David G
Drolet G	DeRimine Gabriel
Dejardin A J	DeMartigny C P L
E	
Ethier Benjamin 2	Ethier Joseph
Elpide L	
F	
Fontan Frères	Fontaine François
Fresne François	Faulkner Joseph
Foisie O	Fournier Christophe
G	
Gauthier & Longpré	Gauthier Auge
Gosselin	Guindon Cléophasse
Gourdeau Charles	Guimond C
Gelinas Félix	Gauthier Gen
Gaunien Georges	Guilbert John
Gauthier Joseph	Gelinas John W ou P
Gagnon Louis	Gascon Narcisse
Gravelle Pierre	Garneaux P
H	
Hébert C P	Hubert J E
Hogue J Bte	Hus Norbert P
Hurteau Pierre	
J	
Jenson Joseph	Jodoin Pierre
L	
Levêque George	Leclère André
Levesque Mr	Laverdure Auguste
Larivière A H	Lamarre Camille
Labossière Calixte	Lamère Elie
Lacroix Ed	Lecours François
Lafleur F B	Levêque F
Lachapelle François	Lafleur F B
Lacombe Isidore	Lespérance J B D
Labelle J B	Labbé Joseph
Lambert Joseph	Lamontagne J Bte
Larose Louis	Lemay Lazare
Laporte Pierre	Leveillé Zéphirin
M	
Morelle A	Mayer Antoine
Moreau Benjamin	Marteau C
Maheux Charles	Milljours F
Melançon Henry	Marquis Isaie
Mirrault Joseph	Martin Ludger
Maheux Louis	Mariel L
Métivier Michel	Monette Moïse
Morin Stanislas	Major Zéphirin
N	
Normandin Alexandre	Nadeau Adolphe
Nelson E A	
P	
Paré Alexandre	Prévost Auguste
Poulin Antoine	Prévost Isidore
Parrisot Joseph	Pepin J Bte
Papineau L A	Perrault Maurice
Pariseault Nicholas	Poitras Norbert
Poulin John	Pinsonnault Pierre
Pelland Pierre	Perron Pierre
Patnode Paul	Pilon Zéphirin
R	
Rivard T Cr	Robitaille Cléophas
Roch Octave	Reneau U & P
S	
St Hilaire Honoré 2	St Germain L H 2
St Jean Marcel	St Jacques Michel
Sarazin Pierre	Sylvestre Clément
Seers Charles	St Denis E
Saucier Godefroid	Sevigny N
T	
Truteau A C	Tellier M
Trudelle Alexis	Trottier John
Turgeon L R	Tourville Magloire
Trottier Onézime	Tellier T
V	
Valin Thomas	

E. S. FREER,
Maitre de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Octb 1866 } 36

Dr. BELLE

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 471, RUE CRAIG, No. 471,

(*Vis-à-vis le Champ-de-Mars.*)

14 mai—a 205

Département des Finances,

DOUANES,

Ottawa, 3 Octobre 1866.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Golfe du Mexique.—Etats-Unis.

LUMIÈRE FIXE SUR LE CAP ST. GEORGE.

L'Avis important qui suit adressé aux Navigateurs a été publié par le Bureau Hydrographique, Amirauté, Londres, au sujet d'une lumière fixe sur le Cap St. George, Golfe du Mexique, Etats-Unis, et on y attire l'attention de tous les intéressés.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

La substance de cet Avis, aussitôt qu'il sera reçu à bord, doit être insérée en encre rouge sur les Chartes à cet effet; et écrit sur la marge ou ailleurs dans la page des règlements de navigation auxquels il se rapporte. Voir les instructions, Navigation et Pilotage, p. 172.

Avis aux Navigateurs.

[No. 51.]

Golfe du Mexique.—Etats-Unis.

LUMIÈRE FIXE SUR LE CAP ST. GEORGE.

Information a été reçue à l'Hôtel de l'Amirauté que la lumière sur le Cap St. George, sur la Côte Ouest de la Floride, a été rétablie le 1er jour d'Août 1866.

La lumière est une lumière blanche *fixe* et lorsque le temps est clair, on peut la voir à une distance de 15 milles.

Lumière fixe et étincelante sur le Cap San Blas, sur le Coté Ouest de la Floride.

Aussi, que la lumière sur le Cap San Blas, sur le côté ouest de la Floride, a été rétablie le 23 juillet 1866.

La lumière est une lumière blanche *fixe*, variée par un *jet* étincelant à chaque minute et demie, et lorsque le temps est clair, on peut la voir à une distance de 16 milles.

Lumiere fixe et etincelante sur l'Ilot de Jupiter.

Aussi, que la lumière sur l'Ilot de Jupiter, sur la côte Est de la Floride a été rétablie le 28 de juin 1866.

La lumière est une lumière blanche *fixe*, varié par un *jet étincelant* à chaque minute et demie.

NORD DE L'ATLANTIQUE.

Signal de Brume à l'Ouest de Quoddy Head, Etat du Maine.

Aussi, que le et après le 15 d'Août, le signal de Brume à l'ouest de Quoddy Head, côte du Maine, sera fait au moyen d'un porte-voix Daboll mis en opération par un engin à vapeur, donnant des sons de 5 secondes de durée, avec des intervalles de 20 secondes entre les sons.

Le porte-voix est placé dans une petite bâtisse blanche, à peu de distance au sud du phare, à une élévation de 75 pieds au-dessus du milieu du niveau de la mer.

Par ordre de leurs Seigneuries,

GEO. HENRY RICHARDS,
Hydrographe.

Bureau Hydrographique,
Amirauté, Londres, 30 août 1866.

Cet avis affecte les Chartes suivantes de l'Amirauté: Détroit de St. George, No. 2898. Indes Occidentales, &c., No. 392 *d*. Phares dans les Indes Occidentales, No 390. Baie de Fundy, No. 352; Halifax à Delaware, No. 2670.

19 octobre 1866. 35

1000 POELES!

Nous venons de compléter nos modèles pour le célèbre Poële à Charbon,

"NORTHERN LIGHT."

Outre le "Northern Light," nous avons un assortiment considérable de chaque sorte des bons POELES A BOIS ET A CHARBON, sortant de notre manufacture. Ceux qui achètent des Poëles doivent demander les

POELES DE W. RODDEN & CIE.,

vu qu'il est important d'acheter des Poëles faits ici

Nous avons les modèles de tous les Poëles que nous avons faits depuis vingt ans et nous sommes prêts à remplacer toute plaque qui se fendra ou aura quelqu'autre défectuosité, etc.

Les marchands de la campagne devraient venir examiner nos Poëles et nos Couchettes en Fer.

N. B.—On fait toute ouvrage concernant les travaux de poële ou le plombage. Veuillez venir au plutôt.

Les meilleurs poëles sont ceux de 27, 30, 33 et 36 pouces. Ils sont faits sur un bon patron.

Allez chez

WM. RODDEN & CIE.

SALLE D'ÉCHANTILLON ET DE VENTE DE LA CITÉ —118 et 120 Grande Rue St. Jacques.

FONDERIE ET USINE — 165 et 179 Rue William.

6 oct.—25 mk

COMPAGNIE D'ASSURANCE

"UNION COMMERCIALE"

BUREAU PRINCIPAL:

19, Cornhill, Londres, Angleterre.

CAPITAL, $12,500,000 — PLACEMENT, $2,000,000

DÉPARTEMENT CONTRE LE FEU. — Le trait distinctif de cette Compagnie est l'introduction d'un arrangement équitable des prix, proportionnés à chaque risque encouru.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE. — Pour les avantages immenses offerts par cette Compagnie, voyez le Prospectus et la Circulaire—80 par cent de profit divisés entre les possesseurs de Police.— Economie de la direction garantie par une clause dans l'acte d'association.

MORLAND, WATSON ET CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
FRED. COLE, Secrétaire.

Bureau, 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.
Surveillant— H. MUNRO, Montréal.
Inspecteur des Agences—T. C. LEVINGSTON, P. L. S.

G. O. DeLORME et ANT. TELLIER, ont été nommés Agents assistants pour prendre des Assurances pour la Cité de Montréal et ses environs.

23 fév. a—139

REGISTRES ET GRILLES

Un assortiment considérable des meilleures GRILLES AMERICAINES, avec Tringles plaquées et Miroirs.

Aussi, des GRILLES, RÉGISTES, VENTILATEURS, à bas prix.

GEO. HAGAR & CIE.,
520, Rue St. Paul

15 octobre si 31

MAGASIN DE CONFISERIES,

COIN DES RUES

St. Laurent et Craig, 517.

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN DE CONFISERIES au No. ci-dessus. Outre les Patisseries, Bonbons, Glaces, Sirops, Soda, &c., qu'il aura constamment, il pourra toujours préparer, à demande, une foule de mets délicieux.

Ayant travaillé à Paris, aux ambassades d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche, et de plus ayant été employé comme cuisinier au ministère de la maison de l'Empereur, il est parfaitement qualifié pour se charger des Diners et Soirées à la ville. Il espère que ces titres lui vaudront la confiance du public qu'il s'efforcera de toujours mériter.

FREDERIC GROSSTEPHAN,
Ex-Cuisinier du St. James Club

26 juillet—266

COMPAGNIE DES Vapeurs Oceaniques de Montreal

1866 1866

ARRANGEMENTS D'ETE.

Les passagers sont enregistrés pour Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Les billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe:

Moravian	2650 tons..	Capt. Aiton
Austrian........		.. en construction
Nectorian		.. do
Peruvian	2600 "	.. Capt. Ballantine
Hibernian......	2431 "	.. Lt. Dutton, R.N.R
Belgian	2400 "	.. Capt. Brown
Nova-Scotian.....	2300 "	.. Capt. Wylie
North-American...	1780 "	.. Capt Kerr
Damascus	1600 "	.. Capt Watt

Transportant les Malles du Canada et des E.-U (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS durant la saison, arrêtant à Loch Foyle (Londonderry) pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants:

St. David......	1650 tons..	Capt. Aird
St. Andrew.....	1432 "	.. Capt. Scott
St. George.....	1468 "	.. Lt Smith, R.N.R.
St. Patrick.....	1207 "	.. Capt. Trocks

Voyageant entre le Clyde, Québec et Montréal (touchant à Kingstown, Dublin, pour prendre les passagers) à des intervalles réguliers durant la saison navigable du St. Laurent.

LIGNE DE LIVERPOOL—DE QUEBEC:

Nova-Scotian...............	Samedi, 13 Oct.
Hibernian	Samedi, 20 Oct.
Belgian......................	Samedi, 27 Oct.
Peruvian.....................	Samedi, 3 Nov.
Moravian....................	Samedi, 10 Nov.
Damascus....................	Samedi, 17 Nov.
Nova-Scotian...............	Samedi, 24 Nov.

Prix du passage de Québec à Londonderry ou Liverpool:

CABINE................ $70 et $80
(Suivant les accommodements.)
ENTREPONT.................. $25

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particuliarités, s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et de la Commune
21 Montréal.

BUREAU DE POSTE.

Montréal, 15 juin 1866.

Arrivée et Départ des Malles de Montréal.

MALLES.	DUE.	FERMÉ
Québec par bâteau à vapeur	. A M	5.30 P M
Québec par chemin de fer.	7.45 A M	7.00 P M
Route de la rive nord par terre........	8.00 A M	1.30 P M
Sorel, Trois-Rivières, etc., par bateau-à-vapeur....	7.00 A M	6.30 P M
Canada Ouest, convoi de jour..............[1]	10.45 P M	8.00 A M
Canada Ouest, convoi de nuit..............[2]	11.40 A M	7.00 P M
Laprairie	9.45 A M	2.30 P M
St. Jean, C. E., Napierville et Clarenceville..	9.45 A M	7.45 A M 2.30 P M
New-York, Boston, Buffalo, Troy, etc	9.45 A M	2.30 P M
St Hyacinthe, Richmond et Island Pond....[3]	6.45 A M 1.45 P M	6.00 A M 1.15 P M
Portland ....[4]..	6.45 P M	7.00 P M
Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon...	11.00 A M 5.00 P M	6.00 A M
Lachine	9.15 A M 5.00 P M	6.00 A M 2.00 P M
St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg...........	11.00 A M	2.00 P M
Chambly	11.00 A M	6.00 A M 3.00 P M
Longueuil	10.30 A M	2.00 P M
Contrecœur, Varennes et Verchères..........	....	2.00 P M
St. Laurent, St. Eustache.	6.30 A M	7.00 A M
Ste. Rose, Ste. Thérère et St. Jérôme	2.00 P M	7.00 A M
Rigaud, Carillon, Grenville, et tous les bureaux sur la route d'Ottawa...	5.00 P M	6.00 A M
Terrebonne, New Glasgow.	5.00 P M	7.00 A M
St. Jean, N.-B., Halifax et Ile du P. E., via Portland tous les Mard. Jeudi et Sam	....	7.00 P M
Do via Boston, tous les quinze jours, par la ligne Cunard.......		

[1] Sacs du conducteur ouvert jusqu'à 8.50 p m
[2] do do do 8.50 p m
[3] do do do 1.40 p m
[4] do do do 8.00 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Toutes les malles ci-dessus partent tous les jours excepté le dimanche.

Les boites à lettres des rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.30, 6, et 9 p. m. Le dimanche, à 9 p. m

Portraits Photographiques.

On a enfin trouvé, à la Galerie Photographique Anglo-Américaine, une méthode qui permet de prendre et finir un portrait en quelques minutes; les portraits ne s'effacent pas ni deviennent tachés, et ils sont de fait indestructibles. Ils peuvent être pris lorsque le temps est sombre ou pluvieux, comme lorsque le soleil est brillant. Allez voir, et vous trouverez que l'on ne peut rien trouver de mieux dans la ville pour le prix. Des petits portraits, des ambrotypes de Bronton et des photographies peuvent être faits aux plus bas prix, à la satisfaction de tous, car on ne laisse pas sortir de la galerie des portraits dont on ne serait pas content. N'oubliez pas d'aller visiter la Galerie Photographique Anglo-Américaine, No 7, RUE BONAVENTURE.

1er septembre—298

LA MINERVE.

MARDI MATIN, 23 OCTOBRE, 1866.

Dépêches Spéciales

A *LA MINERVE.*

Ottawa, 22 octobre.

Les honorables MM. Macdonald, Macdougall et Langevin partent cette nuit par convoi spécial.

L'assemblée publique pour venir en aide aux incendiés de Québec était nombreuse. Des c l lectes seront faites dans les différentes églises en cette ville.

On s'attend que le conseil des ministres se réunira à Montréal le 31 courant.

Toronto, 22 octobre.

Hier, la rafinerie d'huile de charbon de Henry Mettlebergen, à Slabton, Ste. Catherine, a été détruite par le feu. Perte, $3,000 ; sans assurance.

Un *club de la poule* (poultry club) est organisé en cette ville.

On croit savoir que M. Murphy, de la société Murphy, Sullivan et Fenton, et M. S. M Jarvis ont été retenus par le consul des Etats-Unis pour défendre les prisonniers féniens qui se prévalent du titre de citoyen américain.

Deux jeunes gens, se nommant respectivement Clarke et Gibson, sont partis hier dans une frêle embarcation et on n'en a pas eu de nouvelles depuis ; on les craint noyés.

Une forte tempête a soufflé toute la nuit dernière et toute la journée d'aujourd'hui. On ne connait encore aucun désastre maritime, mais on pense que plusieurs vaisseaux ont dû souffrir de ce contretemps.

Une dépêche de Fort-Erié nous apprend que le fleuve est de six pieds plus haut que d'ordinaire.

Québec, 22 octobre.

Voici le nom des vaisseaux entrés dans le port hier et aujourd'hui :

Barque *Jessie*, Madère, sur lest ; *Warrior*, Bristol, fer pour chemin de fer ; goëlette *Marie-Louise*, Labrador, hareng et huile ; SS *Peruvian*, 62 passagers de cabine, 262 d'entrepont et une cargaison générale ; SS *Lady Head*, Pictou, cargaison générale ; navire *Shanden*, Glagow, cargaison générale pour Montréal : barque *Empire*, Cardiff, sur lest.

Pointe-aux-Pères, 22 oct.

Temps couvert ; forte brise venant du midi. 12 vaisseaux remontent le fleuve.

L'affaire Lamirande a eu pour effet de féconder singulièrement l'imagination de notre confrère du *Pays*, et de lui imprimer un caractère sombre et lugubre. Il ne rêve que complots, il voit partout des conspirateurs, il est sous l'impression que toute les puissances de la terre conspirent contre le héros de Poitiers, et, comme il se croit " menacé dans Lamirande," il ne faut pas s'étonner de ses visions inoffensives.

Le dernier complot découvert par le *Pays*, dans les rêves qu'il fait en plein jour, repose sur le fait suivant :

Vendredi dernier, M. Joseph Doutre est allé au Bureau du Shérif et a demandé à voir le *warrant* du Gouverneur dans l'affaire Lamirande sans dire néanmoins ce qu'il voulait en faire Dans le cours de la journée son frère M. Gon. Doutre est allé en prendre copie et vers les 4 heures de l'après-midi il a presenté cette copie au shérif pour la lui faire signer. Le shérif hésitait à le faire, pensant que ce n'était pas à lui à authentiquer un document émanant du Gouvern.-Général, et signé par le Secrétaire Provincial. M. Doutre dit alors qu'il lui fallait cette copie immédiatement et qu'il obtiendrait l'ordre de la cour ou d'un juge à cet effet, s'il était nécessaire. Cette proposition faisait disparaître toute difficulté ; M. Doutre alla faire sa demande à la cour alors siégeante et Son Honneur le Juge Drummond, après s'être plaint de cette interruption importune, décida que le shérif devait signer et la chose fut faite de suite.

Rien de plus simple, n'est-ce pas ? Eh bien ! le *Pays* a découvert là dedans un noir complot. Il prétend que M. Bouthillier n'a hésité à signer ce warrant que pour contrarier M. Doutre et l'empêcher de sauver Lamirande. Il faut avoir l'imagination un peu hallucinée pour saisir un aussi futile prêtexte pour injurier un homme honorable et universellement respecté.

Nous devons dire toutefois que la copie ainsi obtenue par M. Doutre pourrait bien n'avoir pas à l'étranger la valeur qu'il lui suppose.

Que notre pays soit très-riche en minéraux, c'est une vérité dont il n'est plus permis de douter. Nous avons de l'or, de l'argent, du marbre, du plomb, du cuivre, de l'huile, du fer, de l'antimoine, et quelques-uns de ces métaux se trouvent en très-grandes quantités.

Par malheur, le minérai le plus précieux à l'industrie, celui dont l'usage est le plus répandu et le plus utile, on le chercherait inutilement dans les limites de notre province : nous n'avons pas de charbon.

" La civilisation, dit le baron Liébig, c'est l'économie du pouvoir, et le pouvoir de l'Angleterre, c'est le charbon." Il y a dans cette parole, le sujet de sérieuses réflexions. La civilisation, en effet, doit amener la simplification et l'économie des forces, elle doit tendre à faire travailler surtout la matière, afin que l'homme puisse produire plus, tout en se soustrayant chaque jour davantage aux nécessités du travail manuel.

Dans l'industrie, on a substitué les machines aux ouvriers : la conséquence, c'est que la production est plus considérable et à meilleur marché.

Mais la force motrice réside surtout dans la chaleur, et c'est dans les moyens de produire cet agent de force qu'il faut chercher l'économie.

L'Angleterre, sous ce rapport, a été douée d'une manière supérieure. Depuis des siecles on puise dans ses houillères, comme si elles étaient inépuisables.

La quantité de charbon qu'on en a extrait est extraordinaire, et elle va toujours en augmentant.

Jusqu'à l'année dernière, on avait vu cet accroissement de consommation avec satisfaction. Ces mines de charbon, qui couvrent un espace de 4,500 milles carrés, étaient supposées contenir au moins deux cent mille millions de tonnes de charbon et on croyait bien qu'on n'atteindrait jamais ce chiffre dans la dépense. Mais plus récemment d'autres observations et de nouveaux calculs ont été faits, et on est arrivé à des conclusions différentes.

A la fin du siècle dernier, la consommation de charbon en Angleterre n'était que de 5,000,-000 de tonnes ; en 1860 elle avait atteint le chiffre de 85,000,000 ; en suivant la même progression, et en supposant que la plus grande profondeur à laquelle on puisse atteindre soit de 4,000 pieds, sir William Armstrong croit que dans 212 ans, les houillères de l'Angleterre seront épuisées.

Cette prophétie est terrible pour l'Angleterre, et nous ne serions pas surpris de voir se manifester, dans la législation par l'imposition de droits d'exportation, les craintes légitimes qu'elle a fait naître.

Ainsi tous les pays vont en ressentir le contre-coup, puisque dans toutes les parties du globe on brûle le charbon de l'Angleterre.

Mais le charbon n'est utile qu'autant qu'il sert à la production de la chaleur et au développement de la force motrice. N'y aurait-il pas, dans le monde végétal ou minéral, d'autres substances qui pourraient le remplacer avec profit ?

En Canada, on lui a substitué le bois, c'est-à-dire qu'on a extrait du bois la substance productrice de la chaleur, on a condensé le principe calorifique, pour s'en servir avec plus d'effet.

Mais ce procédé est très-coûteux. Le bois contient environ 25 par cent en poids de charbon, c'est-à-dire de substance propre à être utilisée chaque fois qu'il s'agit d'obtenir une grande concentration de chaleur, et surtout dans les fonderies.

En Canada, on n'a pas fait tous ces calculs : on avait le bois en abondance, et on l'a prodigué partout où on a pu l'utiliser.

En France on a trouvé que les chemins de fer ruinaient les forêts de l'Etat, et cependant on ne comptait que la dépense causée par les traverses dont on se sert dans la construction des lignes. Il n'est jamais venu à l'idée de personne, dans ce pays, de chauffer les locomotives avec le bois.

Mais ici on n'y regarde pas de si près On s'est habitué à regarder la forêt comme un ennemi auquel il ne fallait accorder ni repos ni trêve ; on a sans cesse essayé de restreindre son empire, et chaque fois que l'on a trouvé moyen de l'utiliser autrement que pour l'engrais du sol, on n'a pas manqué d'en profiter.

Ainsi sur les chemins de fer, sur les vapeurs, dans les fabriques, on se sert de bois autant qu'il est possible de le faire.

Par suite, les forêts disparaissent ; on abat d'abord les plus gros arbres parcequ'ils donnent un meilleur rendement ; puis ensuite les taillis quand il n'y a pas d'autre chose à exploiter. On ne respecte pas même les érablières, qui pourraient cependant être la source d'une industrie assez lucrative.

Le Grand-Tronc, à lui seul, consomme environ 150,000 cordes de bois de chauffage par année, et Montréal environ 200,000 cordes. A ces 350,-000 cordes il faudrait ajouter la consommation des bateaux à vapeur, des usines, et des particuliers en dehors de Montréal.

Du moment que l'exploitation se dirige d'un côté, elle épuise toute la provision dans l'espace de quelques années. C'est ce que l'on peut observer le long des Rivières Outaouais, St. François, Yamaska, Nicolet, Bécancour, ainsi que dans le voisinage de certaines lignes ferrées.

D'ailleurs l'augmentation des prix en dit plus que tous les raisonnements. Nos bois, nos belles forêts s'en vont : c'est un fait dont il faut maintenant prendre notre parti.

Divers projets ont été proposés afin de retarder complètement cette destruction en grand d'une de nos principales richesses. Mais toutes ces mesures n'amèneront que des résultats minimes. Il y a là des habitudes enracinées et contre lesquelles il est impossible de réagir parfaitement. On vend les bois comme on vend les terres, par défaut d'économie et de prévoyance.

Cette question est très-importante, et mérite d'attirer l'attention de tous qui portent intérêt à l'avenir du pays. Jusqu'à présent, le charbon a été remplacé en Canada par le bois ; mais il ne faudra pas un siècle pour que celui-ci disparaisse, même en supposant que les hauts prix actuels fassent diminuer la consommation.

Et pour nous ce produit est précieux à un double point de vue : il faut en même temps voir aux besoins de l'industrie, et fournir aux demandes des particuliers pour le chauffage des maisons.

Nous ferons voir dans un prochain article les avantages qu'il y aurait sous tous les rapports, à favoriser l'exploitation d'un nouveau combustible, sur lequel on vient de faire des expériences pleines d'intérêt.

La presse anglaise s'apperçoit qu'elle s'est prononcée trop vite dans l'affaire Lamirande. La *Sunday Gazette*, qui passe pour être bien informée, a lieu de croire que les documents relatifs à l'affaire Lamirande n'ont pas encore été reçus par le gouvernement anglais et que, par conséquent, toute les réflexions et toutes les conjectures faites jusqu'ici *sont prématurées et sans valeur.* Le *Morning Herald* dit que lord Stanley a demandé aux autorités françaises d'attendre jusqu'à ce que le gouvernement anglais ait reçu du gouverneur général du Canada un document officiel expliquant la manière dont l'extradition s'est opérée. Jusqu'alors, dit-il, il sera tout-à-fait inutile que le ministère des affaires étrangères s'occupe d'avantage de cette affaire.

L'*Ordre* nous conseille de publier la *Minerve* en langue anglaise. Notre confrère n'entend pas ses intérêts, parce qu'il se trouverait obligé de nous traduire pour faire son journal. Son mode actuel d'emprunts est bien plus simple.

Monseigneur Bourget vient d'adresser une circulaire aux catholiques du diocèse de Montréal, sollicitant vivement des secours pour nos pauvres frères affligés de Québec. Nous ne pouvons rester sourds à cet appel. Car les besoins sont grands et pressants. Rien n'est plus pitoyable que la situation de ces malheureux ; ils sont dépourvus de tout. L'incendie a été si rapide que bien peu ont pu sauver leur ménage ou leur linge.

Il ne faut pas oublier que ceux qui sont ainsi dans le malheur sont des pauvres et des compatriotes. Nous avons souvent généreusement contribué à des bonnes œuvres pour des pays étrangers ; il faut montrer encore notre empressement et notre générosité aujourd'hui surtout que ce sont des nôtres qui sont dans la souffrance.

Les comités de secours organisés la semaine dernière vont faire souscrire et collecter des sommes d'argent. Mais il n'y aura que des riches qui donneront. La classe moyenne n'aura pas la facilité de fournir une modeste offrande. Et partout beaucoup de personnes pourraient et voudraient contribuer à cette œuvre, non pas en donnant une somme qui paraitrait dans une liste de souscriptions mais un peu d'argent, des provisions, des hardes, des meubles, etc.

Pour mettre tous les citoyens à même de contribuer au fond de secours, il faudrait créer des sous-comités dans chaque quartiers, et dont les membres iraient de maison en maison. Espérons que des démarches en ce sens ne tarderont pas à être prises.

Les questions d'hygiène, importantes pour tout le monde, le sont surtout pour les jeunes générations élevées dans nos divers établissements publics d'éducation.

Pénétré de cette vérité, M le ministre de l'instruction publique en France vient d'adresser à M. Fonssagrives, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, qui s'était offert pour faire des conférences à ce sujet, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

" L'enseignement de l'hygiène, inauguré cet hiver dans trente-deux conférences libres, a pris officiellement place dans le plan d'études de l'enseignement secondaire spécial, et je viens de le constituer en cours régulier dans les écoles normales primaires.

" Nous n'avons pas sur cette matière un manuel élémentaire d'une doctrine sûre, d'une rédaction claire et précise. C'est là, en effet, le besoin le plus urgent, et je serais heureux qu'il vous convint de rédiger ce livre si nécessaire. Il le faudrait court court et à bon marché, pour qu'il put se répandre partout.

" Des conférences dans les villes seront excellentes, et à cet égard je suis prêt à vous donner toutes les autorisations qu'il vous plrira de me demander.

" C'est dans les écoles normales primaires qu'il faut agir pour trouver un moyen rapide et sûr de propager au sein des populations les préceptes d'hygiène qui sont le plus clair résultat des conquêtes de la médecine."

On lit dans le *Débat* de Vienne :

" La question d'Orient existera aussi longtemps qu'il y aura une puissance turque en Europe. Pour les disciples de Mahomet, c'est un devoir sacré de combattre les infidèles ; aussi la Porte peut-elle conclure un armistice mais jamais la paix, avec les puissances chrétiennes de l'Europe.

Nouvelles de Rome.

A l'occasion de l'intérêt que la cause du Saint-Père excite en Angleterre, le *Monde* dit :

La presse anglaise ne néglige aucune occasion d'engager le Pape à se réfugier sous le drapeau de l'Angleterre. Ces journaux sont-ils dévoués au Saint-Père ? Nullement, ils sont protestants. Sont-ils même désintéressés ? Ils sont anglais ; mais ils sont perspicaces, bons politiques et, par conséquent, fort au courant de leurs intérêts. Ils sentent que le Saint-Père, tout abandonné qu'il paraisse, emportera partout avec lui et gagnera à ceux qui l'auront défendu les sympathies de populations innombrables ; qu'il est, dans sa faiblesse, une bénédiction pour la terre qui le porte et une force pour le bras qui le défend. C'est pour cela que nous gémirions de voir la France laisser à d'autres la gloire de lui assurer une liberté qui lui est encore plus nécessaire que la vie."

Le gouvernement italien continue à envoyer des troupes dans la direction des frontières pontificales. Ces troupes devront veiller à ce que la *loyale exécution* de la Convention de septembre ne soit pas troublée. On a lieu de craindre, au contraire, que ces troupes veuillent profiter du départ des troupes françaises.

On lit dans une correspondance :

Paris, 8 octobre.

De la Belgique, passons à Rome. Il parait certain que les réfugiés romains qui se trouvent en France ou ailleurs n'attendent que le départ des troupes françaises pour retourner dans la ville papale.

La rentrée en masse dans leurs foyers de ces hommes qui se sont compromis aux yeux du gouvernement pontifical, peut avoir de graves inconvénients.

Il est peu probable que ces hommes reviennent chez eux avec des sentiments de conciliation. Il est à craindre, au contraire, que dans le désir de précipiter le dénouement qu'ils appellent de tous leurs vœux, ils ne compromettent par quelque manifestation intempestive les intérêts du peuple romain. L'unification politique de l'Italie ne peut s'opérer d'une manière solide que si elle s'accomplit sagement et légalement ; toute tentative révolutionnaire faite contre le pouvoir temporel du Pape aurait, sans aucun doute, des conséquences opposées au résultat poursuivi ; c'est là ce que les esprits impatients ne doivent point perdre de vue. Un mouvement qui aurait une physionomie révolutionnaire et anticléricale aurait certainement pour effet de soulever l'opinion catholique, qui ne voudrait jamais voir dans une manifestation de ce genre le résultat d'aspirations nationales, mais une attaque dirigée contre la religion. On conçoit ce qu'une pareille tactique aurait d'embarrassant au moment venu et de dangereux pour les intérêts politiques de l'Italie.

L'Impératrice du Mexique folle.

Le docteur Blanche a été appelé pour donner ses soins à l'impératrice Charlotte, qui, d'après la plupart des journaux, aurait été atteinte de folie. Cette nouvelle est très-exagérée, nous l'espérons. Rien, dans l'état de la jeune impératrice du Mexique, ne laisse supposer qu'elle ait perdu ou qu'elle soit sur le point de perdre la raison. La Renommée, cette commère au cent bouches, a eu bientôt fait de transformer en folie une surexcitation bien naturelle, quand on est passé par les épreuves qu'a subies l'impératrice Charlotte ; le rapport du docteur Blanche sera attendu bien certainement avec l'impatience que justifient les sympathies qui entourent la jeune souveraine du Mexique.

Voici comment se lit la dernière nouvelle à ce sujet :

L'impératrice Charlotte a quitté Rome pour se rendre, accompagnée de son frère, le comte de Flandre, au château de Miramar. Elle ne quittera plus cette résidence, où le repos le plus absolu lui est commandé, par suite d'un commencement d'aliénation mentale dont elle se trouve atteinte.

CABINET PAROISSIAL.

Nous rappelons à nos lecteurs, la séance qui doit avoir lieu ce soir, au Cabinet Paroissial.

Les sujets qui seront traites méritent l'intérêt des auditeurs et nous espérons que par leur concours, ils continueront à encourager une œuvre qui a déjà produit tant de bien, et qui est destinée cet hiver à offrir les plus brillants résultats.

Aux habitants du Canada, à ceux de la mère-patrie et aux âmes compatisantes de tous les pays.

Il y a vingt-et-un ans, deux incendies, à trente jours de distance, réduisaient en cendres près des deux tiers de notre ville et jetaient sur le pavé brûlant plus de vingt mille être humains. Les entrailles du monde entier furent émues de compassion et des contributions abondantes furent envoyées de toutes parts au soulagement d'aussi navrantes infortunes. Le Canada souscrivit largement, la mère-patrie fut surabondante dans ses dons et les pays étranger se montrèrent aussi pleins de sympathie et de générosité. Nos populations agricoles, appauvries par les mauvaises saisons, ouvrirent partout leurs cœurs à la compassion et envoyèrent tout ce qu'elles purent en argent et surtout en nature. Nous entrions alors dans l'été et, à la vue du soleil qui brillait promettant le travail et le gain, et de ces sympathies universelles, l'espoir et le courage descendirent dans les cœurs de tant de milliers d'infortunés. Bientôt les souscriptions arrivèrent en si grande abondance que le comité de secours, nommé par les citoyens, pût leur aider, dans une certaine mesure, à se rebâtir ; et il ne le fit qu'à la condition qu'ils n'emploieraient, dans la construction de leurs maisons, que des matériaux incombustibles. C'est ainsi que près de trois mille maisons en bois furent remplacées par autant de maisons en pierres ou en briques et sauvèrent d'une destruction complète, dimanche, le district incendié de 1845.

Mais la tempête, soufflant dans une direction opposée, une partie considérable du faubourg St. Roch, aussi bâtie en bois, avait échappé au désastre de 1845. Depuis, une ville entière a été bâtie en bois en dehors des limites de la cité de Québec et dans un lieu sur lequel les autorités municipales de celle-ci n'ont aucun contrôle.

Dimanche dernier, sur les quatre heures et demie du matin, le feu se déclarait au côté ouest de la rue de la Couronne et à la limite du district d'où était parti l'incendie, en 1845, pour détruire tout ce qui se trouvait à l'est de la même rue, sur une longueur de plus d'un mille et sur une largeur d'un demi-mille environ. Le vent de l'est, soufflant avec rage, propageait le feu dans tous les sens avec une desolante rapidité, et, lançant au loin des matières enflammées il multipliait les centres de destruction au point de déjouer tous les calculs et de rendre impuissants tous les efforts faits pour arrêter les terribles ravages de l'incendie.

Les autorités militaires et les marins de l'*Aurora* prêtèrent, dans la circonstance, à la municipalité, tout le secours qu'ils purent, et, plusieurs fois même, risquèrent leurs vies pour sauver la propriété des citoyens ; nous leur devons, en grande partie, de n'avoir pas à déplorer un plus grand désastre.

En un grand nombre d'endroits, l'on fit l usage de la mine pour créer des espaces, isoler et circonscrire le feu, mais sans succès, la flamme faisant son œuvre de ruine avec la rapidité du torrent et arrivant par bonds à son but comme pour éviter les obstacles et franchir les distances.

Près de deux mille cinq cents maisons ont été ainsi réduites en cendres en un peu plus de douze heures, et de quinze à dix-huit mille personnes, laissées, en quelques instants, à l'approche d'un hiver rigoureux, sans pain, sans vêtements et sans abri. Plusieurs même ont péri dans l'incendie, et, apres le désastre, l'on a retrouvé dans les cendres brûlantes leurs os calcinés.

Le cœur saigne à la vue de tant de désolation et de ces milliers d'infortunés qui demandent du pain, des abris et de la chaleur.

Les autorités municipales, le soir même de l'incendie, firent faire des distributions de vivres et, le lendemain, les citoyens se réunissaient, sous la présidence du maire, pour organiser les secours. Près de trente mille piastres ont déjà été souscrites parmi nous et la collecte se continue ; quelques localités éloignées ont même spontanément envoyé leurs contributions. Mais qu'est-ce pour couvrir une perte qui ne peut guère s'élever à moins de deux millions de piastres ?

La loi qui, dans les limites de la cité, oblige les incendiés à se rebâtir en matériaux incombustibles, si l'on ne pouvait, pour cet objet, leur donner de l'aide dans une certaine mesure, serait pour eux équivalente à une expropriation.

Nous tournons donc nos regards vers les âmes généreuses de tous les pays, et, au souvenir de 1845, nous espérons pour notre incomparable malheur de 1866.

Les incendiés ont momentanément trouvé refuge dans la partie non détruite de la ville, les campagnes environnantes et les édifices publics de la cité où se fait, chaque jour, la distribution des vivres par le comité de secours.

Si, comme nous l'avons déjà dit, quelques-uns d'entre-eux ont péri dans l'incendie, combien d'autres succomberont ous les rigueurs de l'hiver et par la maladie qui naît et se propage souvent d'une manière terrible dans les grandes agglomérations d'êtres humains. Dans certains lieux, l'encombrement est si considérable que les mœurs y sont aussi en danger que l'existence.

" Quelque terrible qu'ait été le fléau de 1845, à cause de la neige qui dans un mois, couvrira le sol, il était moins triste que l'incendie qui, dimanche dernier, jetait notre ville dans tant de deuil et tant de désolation.

" C'est pourquoi nous demandons humblement la permission de nous tourner vers vous dans la détresse et d'appeler vos sympathies et vos généreuses contributions sur ces inénarrable infortunés.

JOSEPH CAUCHON, maire de Québec.
† C. F. EVEQUE DE TLOA, administrateur de l'Archidiocèse.
J. W. QUEBEC.
J. M. DUVAL, juge en chef, B. R., B. C.
U. J. TESSIER, P. C L.
W. C. MEREDITH, juge en ch f, C. S., B. C.
C. F. CAZEAU, vicaire-général.
JOHN CROK, D. D., ministre de l'église Saint-André.
GEORGE V. HOUSMAN, M. A., recteur de Québec.
Au nom du Comité exécutif.

ITALIE.

Les dépêches de Palerme disent que cette ville commence à se remettre de ses récentes agitations. La garde nationale dissoute est tenue de rendre ses armes. Gabriel Camozzi, général de la garde nationale de Palerme, est parti pour Florence.

Cependant, d'après des informations particulières, tout n'est pas fini. Dans les environs de Caltagirone, une bande armée parcourt la campagne et s'est emparée de toutes les voitures qu'elle a rencontrées. Le courrier du gouvernement pour Catane a été arrêté. Cela est une preuve de plus que le mouvement ne se limite pas a Palerme et qu'il s'étendait à l'île entière.

La banque nationale d'Italie prend décidément à sa charge la presque totalité de l'emprunt de 350 millions, au taux de 70 pour cent. Des lettres de Florence constatent que les impôts rentrent difficilement. Les contribuables sont de 30 millions en retard. Cela prouve une fois de plus que l'Italie a besoin de paix, d'ordre et de tranquillité.

Le procès de l'amiral Persano est devenu la grande préoccupation du jour à Florence, où la brochure de cet officier supérieur ne paraît pas avoir prévenu les esprits en sa faveur.

Dans le monde politique on parle de nouveau du mariage du prince Humber, héritier présomptif de Victor-Emmanuel, avec l'archiduchesse Mathilde d'Autriche. Un journal de Milan affirme que ce mariage est définitivement décidé pour le commencement de janvier.

RUSSIE.—On a examiné dans le dernier conseil des ministres la proposition d une réforme financière très-étendue, comprenant des économies à réaliser sur le budget et une impulsion énergique à donner à l'industrie et à la construction des chemins de fer.

Des nouvelles reçues de Nikolazerrak (amour) annoncent que trois navires étaient arrivés de Hambourg chargés du matériel pour la construction du télégraphe russo-américain.

La cour suprême de justice a été saisie d'un procès criminel qui comprend 34 individus compromis par suite de l'attentat de Karakosoff sur la personne du czar.

ALLEMAGNE.—Les patentes par lesquelles le roi de Prusse prend définitivement possession de la Hesse-Electorale et du duché de Nassau, ont été publiées à Caisel et à Wiesbaden. La même formalité s'est accomplie à Francfort. La teneur de ces patentes est de tous poins semblable à celle du document de même nature, publié samedi à Hanovre, et dont nous avons donné l'analyse.

AUTRICHE.—L'Empereur renonce au titre de roi de Lombardie et de Vénétie. Le poste d'ambassadeur d'Autriche près le roi d'Italie paraît devoir être confié au baron de Kübeck ou au comte Paar

Très-probablement les légations futures d'Italie à Vienne et d'Autriche à Florence auront le rang d'ambassades de premier ordre. Ce serait un indice assez marqué du désir des deux gouvernements de ne pas s'en tenir au rétablissement de la paix matérielle, et d'en compléter les bienfaits par un rapprochement amical des deux pays.

AUTRICHE ET PRUSSE.

Au sujet du récent traité de paix conclu à Vienne, le *Times* pose la question suivante : " François-Joseph cesse du même coup d'être souverain en Allemagne et en Italie. quelle place occupera-t-il en Europe comme simple souverain autrichien ?' Et il y répond de cette façon : " La mission de l'Autriche en Europe ne la conduira plus désormais vers le sud, et il n'est pas probable, malgré bien des manifestations de dépit, qu'elle songe sérieusement à renouveler sa querelle avec la Prusse dans l'espoir de reprendre le terrain qu'elle a perdu en Allemagne. La question de vie ou de mord pour elle c'est la solution de la politique intérieure, de l'homogénéité nationale.

C'est probablement en vue de se préparer contre des évènements qui pourraient surgir à l'intérieur, et non podr tenter de nouveau la fortune des armes avec la Prusse, qu'elle songe à la réorganisation de son armée. L'Autriche devait être aussi désireuse de cultiver des relations amicales avec la Prusse qu'elle le serait de voir l'Italie en agir de même envers elle. Dans toutes ses complications sur le Danube, dans toutes ses luttes avec des races rebelles, dans ses marches vers les frontières russe ou turque, elle ne saurait avoir d'alliée plus puissante que la Confédération nord-allemande. L'animosité de l'Autriche contre la Prusse, toute naturelle qu'elle soit d'ailleurs dans les circonstances actuelle ne doit pas être de longue durée.

La cause de leurs dissensions a disparu pour toujours et avec l'occasion pour ces deux pays de se jamais rencontrer sur le même chemin. Il se peut qu'il existe entre eux, tant à l'Orient qu'à l'Occident, une communauté d'intérêts : il ne peut guère exister de cause de rivalité ou d'hostilité"

Les troubles en Candie.

Le conseil des ministres incline à prendre une résolution grave, celle de rompre les relations diplomatiques avec la Grèce.

On craint des troubles dans l'Epire et dans la Thessalie, où l'on vient d'envoyer à la hâte 3,000 Turcs.

Une bataille décisive est attendue à Candie ; l'escadre française se trouve en ce moment dans les eaux de l'île.

D'un autre côté, on écrit :

" Les insurgés candistes me paraissent un peu revenus de leurs illusions, et tout porte à croire que dans quelques jours ils auront fait leur soumission. Après son arrivée en Crête, Moustara-Pacha a lancé, le 14, une proclamation fort éloquente, fort habile et pleine de cœur. Il rappelle aux Crétois le long séjour qu'il fit parmi eux, leur conseille de ne pas se laisser entrainer par de perfides suggestions, s'engage à faire écouter par la Sublime-Porte toute réclamation fondée, leur promet la clémence du Sultan, et leur donne cinq jours pour rentrer dans le devoir.

" Ce délai sera, je crois, prorogé ; mais déjà la présence de Moustafa-Pacha a produit de bons résultats. A la date du 18, une grande partie des chefs de l'insurrection devaient faire leur soumission, et déjà même les capitaines sphakiotes auraient déposé les armes, s'ils ne s'étaient laissé intimider par les chefs hellènes qui sont venus d'Athènes, fournis par l'armée grecque, pour se mettre à la tête de l'insurrection, et qui ne veulent pas, bien entendu, entendre parler de capitulation.

" Un des premiers soins de Moustafa-Pacha a été de remettre en liberté un notable Crétois, Hadji-Yorghi, incarcéré par ordre du gouverneur, Ismail-Pacha, et ce notable s'est engagé à persuader à ses compatriotes de faire amende honorable.

" Deux moines de Ghonia sont venus trouver Moustafa-Pacha pour lui offrir la soumission de l'éparchie de Kissamo Plusieurs autres éparchie ont également fait des propositions qui ont chance d'être agréées par le commissaire impérial.

" Cependant, et quelque espérance que l'on puisse concevoir du prochain retour de la tranquilité, on ne peut considérer l'insurrection comme étouffée dès à présent. Aussi dois-je encore mentionner de nouvelles rencontres sanglantes entre les insurgés et les troupes turco-égyptiennes. D'après des informations que j'ai lieu de croire sûres, un combat livré près de Crtyémo et un engagement important qui a eu lieu, le 16, à Malaksa, n'ont pas été favorables aux insurgés, qui ont dû battre en retraite. Dans la seconde affaire, qui n'a pas durée moins de six heures, ils ont eu près de cinq cents hommes hors de combat.

" Un corps égyptien s'est emparé des villages de Malaksa. Noukouri et Calavès, qui appartiennent à l'insurrection, et après en avoir chassé la population, les a livrés aux flammes.

" Voilà donc une série d'affaires fort mauvaises pour la rébellion qui n'a réussi, jusqu'à présent, que dans la surprise de deux bataillons égyptiens, et d'un détachement, également égyptien, qui a été dégagé par des troupes turques débarquées à Kissamo-Pastelli. Ces troupes ont donné la chasse aux insurgés surpris à leur tour, et leur ont fait subir des pertes nombreuses.

" D'un autre côté, les rebelles ne peuvent plus recevoir aucun secours de Grèce ; car le blocus de l'Ile est aujourd'hui complet, tandis que de nouveaux renforts arrivent sans cesse aux troupes impériales. Le 15, 4,000 Egyptiens débarquaient dans l'île, sous le commandement d'un officier général de la suite du vice-roi.

" Méhémet-pacha, nommé commandant en chef de l'armée expéditionnaire, en remplacement de Yahia-pacha, démissionnaire, vient de quitter Constantinople pour se rendre en Crête. Il emmène avec lui quatre bataillons de troupes régulières.

" Enfin, si la proclamation de Moustafa-Pacha ne produisait pas l'effet qu'on est en droit d'espérer, le commissaire impérial prendrait en personne la direction suprême des opérations, qui seraient poussées avec énergie."

Nouvelles persécutions en Pologne.

VARSOVIE.—L'évêque de Chelm, dans la province polonaise de Lublin, a été arrêté, avec les chanoines composant le chapitre de la métropole ; tous sont transportés en Sibérie.

Nouveau Mécanisme.

On ce préoccupe beaucoup depuis quelques temps des moyens d'établir une communication entre les voyageurs de chemin de fer et les agents en cas de danger.

Déjà une sonnette d'alarme fonctionne dans les chemins de fer du Nord et de Bordeaux à Cette. Le système se compose d'un anneau qui, placé dans chaque compartiment, fait mouvoir par un fil électrique une sonnette placée dans la cabine du conducteur du train. En même temps, une palette peinte en blanc se dressa sur le côté de la voiture dans laquelle l'appel a eu lieu.

MM. Blaize et Nettement fils ont expérimenté un nouvel appareil un peu plus compliqué, et dont le mécanisme dessert deux compartiments à la fois.

Pour enlever les taches de graisse.

Les taches de graisse sur des étoffes de soie peuvent s'enlever sans benzines, par le procédé suivant :

On grattera d'abord à l'aide d'un coupe-papier, on étendra l'étoffe sur une planche et on couvrira la partie salie avec de la craie de Briançon bien pulvérisée, puis par dessus la craie on étendra un morceau de papier buvard que l'on repassera avec un fer chaud. La craie absorbera la graisse. Ce moyen est bon à utiliser, quand on craint que la benzine enlève la fraîcheur de la soie.

Un jouet dangereux.

On vend beaucoup, depuis près de deux ans, un jouet qui, laissé entre les mains des enfants, peut-être l'occasion de graves accidents.

Ce petit jouet est un pistolet dont l'amorce est en papier dans lequel se trouve du fuminate.

Si l'enfant ne fait que tirer son pistolet, il n'y a pas un grand danger : le danger est dans les amorces qu'on laisse en sa possession, et qui sont, au nombre d'une centaine, enfermées dans une boite.

Ces amorces s'enflamment avec la plus grande facilité, il suffit du plus léger frottement ; or, on comprend que si cent amorces s'enflamment, elles peuvent produire de très-graves blessures.

Nous pouvons, à l'appui, citer de nombreux accidents ; un enfant qui avait placé sa boite d'amorce dans une poche de son vêtement, a été affreusement brûlé par l'inflammation subite de cette boite.

Ces amorces constituent, en outre, un permanent danger d'incendie, car les enfants peu soigneux les sèment dans les appartements, et elles s'enflamment, nous l'avons dit, au moindre contact.

On ne saurait trop engager les parents à ne pas laisser ce jouet dangereux entre les mains de leurs enfants.

COUR CRIMINELLE.

Présidence de S. H. le Juge DRUMMOND.

Lundi, 22 octobre.

La cause de Paxton, pour émission de faux billets, se termine par un verdict de culpabilité.

A trois heures, la Cour s'ajourne.

NOUVELLES DU CANADA.

—Que nos lecteurs n'oublient pas que demain soir, à la Salle St. Denis, il y aura un magnifique concert au profit des incendiés de Québec. Nous tenons de source certaine que la musique sera des meilleures, et le public, nous l'espérons, aussi nombreux que choisi. C'est une bonne occasion de rendre un grand service en passant une soirée très-agréable.

—Nos plus sincères remercimens à MM. H. & A. Allan, pour l'envoi des derniers journaux de Londres et de Liverpool, apportés par le *Peruvian*

—Cour de Police du 22 octobre : M. O'Morke, ivresse, $1 et les frais ou 15 jours de prison, M. Smith, même offense, même pénalité ; H. McWilliams, M. Dempsy, M. Crickmore, R. Jones, C. Roberts, F. Hendris, M. Jesack, ivresse et assaut sur la police, le premier $20, les deux suivants $10, les deux autres $5 et les deux derniers $8 chacun ; J. Hardgrave, vol, $3 ou 10 jours de prison ; J Ennis, même offense, 1 mois de prison.

Cour du Recorder du 22 oct.—58 prisonniers ont comparu devant cette cour : Chs. Reinhardt, menant sans numéro, $2.50 ou 15 jours ; Exilda Prevost, Ann Nicholson, Ann Purcell, Rose Kelly, Marie Campeau, Louise Demers, Hélène Dépatie et Emilie Leduc, prostituées de bas étage, $5 ou 1 mois ; Patrick Templeman, ivre, $5 ou 1 mois ; James Mallon, Wm. McCarthy et John Brown, ivre et troublant la paix, $2 chaque ou 15 jours ; Chs. Prentice, ivre et brisant une porte, $5 ou 1 mois ; James McCann, Daniel Ryan et Wm. Wilson, brisant des vitres, $3 chaque ; Francis Clermont, jettant des pierres à la police, $2.50 ou 15 jours ; John Blackest, ivre et assaut sur la police, $2 ou 2 mois. Le reste fut condamné pour ivresse.

—Les Dames et Messieurs seront contents d'apprendre que l'on peut maintenant se procurer la préparation populaire et si bien connue dans le monde, BURNETTS COCOAINE, aux anciens prix—50 centins la boite. Ses effets sur la richesse et l'apparence des cheveux ne peuvent être surpassés. En vente chez tous les droguistes.

—Le rév. Daniel S. Wood, Middletun, comté d'Orange, New-York, écrit : " Par l'usage du Restaurateur et du Zilobalsamum de Mme S. A. Allan, mes cheveux ont beaucoup augmenté, et ont acquis une belle apparence. On peut dire la même chose de ma fille. Ses cheveux disparaissaient rapidement et nous croyions qu'elle deviendrait chauve. Maintenant ses cheveux ont poussé et sont beaux et soyeux. Nous vous en remercions et sentons que nous avons reçu plus que pour la valeur de notre argent." — A vendre par tous les droguistes. Dépôt 198, rue Grenwich, New-York. 8

VARIETES.

Un mot de Sheridan.

Il dinait chez lord Thurlow. Au dessert, on apporte une bouteille de vin de Constance arrivant directement du Cap. Sheridan s'aperçoit avec regret que la bouille s'est vidée comme par enchantement ; il met en œuvre toutes les ressources de son esprit pour décider le vieux chancelier à faire venir une seconde bouteille.

Mais lord Thurlow fait semblant de ne pas comprendre. Chaque fois que Sheridan parle de son délicieux Cap, il tousse et fait la sourde oreille. Sheridan, voyant l'inutilité de ses efforts, se tourne vers un gentlemen et lui dit en soupirant :

—Sir, ayez l'obligeance de me faire passer cette carafe ; il faut bien que je retourne à Madère, puisqu'il m'est impossible de doubler le Cap

⁂

La bataille de Kœnigsgrætz (Sadowa) a inspiré tant de poëtes et de musiciens, dit la *Gazette de Voss*, qu'un statisticien a pu établir une liste de soixante-dix chants de victoires, hymnes et autres pièces mises en musique. Il ajoute que si toute cette musique devait être chantée lors de l'entrée triomphale des troupes, il faudrait 11 heures 45 minutes pour arriver à la dernière note.

⁂

Voici une marche pour engraisser ou maigrir à volonté.

Pour engraisser, buvez beaucoup, mangez beaucoup de pain, fatiguez peu. Mais n'abusez pas de ce régime débilitant, quand vous avez atteint les quelques kilogrammes de surplus que vous pouvez ambitionner.

Pour maigrir, au contraire, buvez du vin pur et en petite quantité ; très peu de pain, pas d'aliment gras ; dormez peu et fatiguez beaucoup.

⁂

Nous signalons, d'après l'*Union Médicale* de Paris, deux singularités thérapeutiques :

Le docteur Rickli, de Trieste, a fait dernièrement, pieds nus, l'ascension du Piz-Lanquart (Grisons). Ce voyageur intrépide vient d'écrire à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que ce n'est point par esprit d'originalité qu'il a entrepris cette singulière pérégrination, mais uniquement pour cause de santé, et que du reste, à Trieste, il gravit quotidiennement, pieds nus, le Karstberg, haut de mille pieds.

Cette manière de se promener, dit le docteur, est un préservatif contre bien des maux et notamment contre des affections morbides de la tête, du cou, de la poitrine et du venter, en ce qu'elle détourne considérablement l'affluence du sang qui se porte vers la poitrine et la tête, et qu'elle procure par les jambes un libre dégagement à la chaleur excessive et à l'accumulation de l'électricité qui se produit à la partie supérieure. Par ce moyen aussi, l'ascension des montagnes est plus facile et la fatigue se fait moins sentir.

Le cas qui va suivre est plus exceptionnel encore.

Mieux vaut se casser les deux cuisses qu'une seule, si l'on ne veut pas boiter. En effet, l'on a chance qu'un raccourcissement égal des deux côtés accompagne la fracture, et l'on a présenté à l'Académie un jeune soldat qui s'est trouvé dans ce cas, après être tombé d'un deuxième étage. Il marche sans la moindre claudication.

⁂

Un ivrogne, paralysé du bras gauche, fut visité par sa femme sur le grabat de l'hôpital.

—Vois un peu où ta conduit l'ivrognerie ! lui dit-elle.

—Allons donc, repartit le mari ; je suis paralysé du bras gauche, et j'ai toujours bu de la main droite.

⁂

Choisissons quatre croquis de Cham, sur douze aussi jolis les uns que les autres.

Il s'égaye d'abord sur les réformes et les plaisirs hygiéniques promis aux collégiens :

—Je vais prier le proviseur de te donner du lait le matin.

—Dis-lui que je suis très délicat et que le médecin me recommande le tabac.

⁂

Un dialogue de chasseurs :

— Vous ne chargez votre fusil qu'à poudre ?

— Toujours, depuis qu'en mangeant un perdreau je me suis cassé une dent sur un plomb.

⁂

—Vous ne le tirez pas ?

—La semaine prochaine. C'est un lapin domestique, je lui donne ses huit jours.

⁂

Pendant qu'il pleuvait trop à Paris, il ne pleuvait pas assez à Pekin, et cette sécheresse a donné lieu à des scènes assez originales que nous raconte le *Moniteur :*

En pareil cas, c'est l'usage, dans le Céleste Empire, d'ordonner des jeûnes, des prières générales, des cérémonies expiatoires. Pendant l'été de 1864, une sécheresse prolongée ayant sévi, la *Gazette de Pekin* publia un décret par lequel le jeune empereur faisant le vœu " de rectifier sa conduite et de s'occuper plus activement des besoins de son peuple." Il exhortait en même temps les fonctionnaires à " ne pas s'écarter de la voie de la justice et de la vérité," et il ordonnait aux magistrats " d'adoucir les peines que les lois infligent aux coupables, de mettre en liberté les gens injustement incarcérés et de terminer promptement les procès en litige."

L'empereur vient de rendre un décret analogue. Il a enjoint au ministère de la justice d'élargir toutes les personnes retenues sans raison dans les prisons de l'Etat, de juger au plus vite les causes en souffrance et d'améliorer le régime des prisonniers. Un des membres de la cour des censeurs a rappelé, à cette occasion, que les Chinois perdaient l'habitude d'enterrer leurs parents selon les rites, et il a soutenu que les âmes des défunts s'opposaient sans doute à ce que les vœux des populations fussent exaucés.

⁂

LA PAIX.

—La paix ! mon cher Daphnis, chantons la paix, tout est à la paix, le son des flûtes de Pan résonne doucement dans les airs.

—Le temple de Janus est fermé à double tour, mon cher Tityre, et l'on en a perdu la clef ; les idées pacifiques sont à l'ordre du jour.

⁂

—A propos, connais-tu le colonel Wilson ?

—C'est la première fois que ce nom retentit dans nos bocages. Est-ce un berger venu de la grande Grèce, qui aurait pris le titre de colonel pour fasciner nos bergères ?

—Non, Wilson est un véritable colonel anglais qui vient de se signaler par une charmante découverte.

—Aurait-il trouvé un procédé chimique pour graver instantanément le nom d'Amaryllis sur l'écorce des hêtres, ou bien a-t-il ajouté un troisième tuyau à la flûte de Pan ?

—Ce n'est pas un troisième qu'il a inventé ; cela n'en a pas valu la peine ; il en a imaginé quarante-huit.

—Sur la flute de Pan ?

—Et qui te parles de flûte ; le colonel a trouvé moyen d'ajuster quarante-huit canons de fusil sur le même affût, qui partent à la fois et balayent un escadron.

—Charmant ! charmant ! célébrons cette découverte pastorale.

—Nous approchons de plus en plus de l'âge d'or ; les temps de Saturne et de Rhée reviennent.

⁂

La bombe dont je parle n'est pas tout à fait aussi agréable à avaler ; elle est pleine d'un liquide qui s'enflamme au moment de l'explosion et ne peut être éteint. Avec cette bombe, c'est l'affaire de quelques minutes pour incendier une ville entière

—Joli ! joli !

—Chantons, célébrons la paix.

—En effet, saisissons l'à-propos, mais toi qui me parles des journaux allemands, je suis sûr que tu ne lis pas les journaux français ?

—C'est vrai, je le confesse à ma honte.

⁂

—Eh bien, l'autre jour, le hasard m'a mis sous les yeux un numéro de la *Patrie* ; j'y ai lu qu'un berger nommé Chassepot venait d'inventer un fusil tirant quinze coups à la minute.

—Je suis charmé de l'apprendre ; mais à propos de nouvelles, sais-tu ce qu'on dit ? que la France va augmenter son armée de cent mille homme.

—Ne dit-on pas aussi que la Russie songe à en faire autant.

—Tu n'ignore pas, je pense, que l'Autriche remet ses troupes sur un nouveau pied.

—Tu sais probablement que l'Angleterre renforce sa flotte.

⁂

—Allons, je le vois, la paix est plus que jamais à l'ordre du jour ; l'horizon est pur et couleur de rose. Prends ta flûte, Daphnis.

—La terre sourit et se couvre de fleurs ; enfle tes pipaux, Tityre.

— Chantons, Daphnis.

— Dansons, Tityre.

COMMERCE.

BUREAU DE *La Minerve*
Montréal, 22 oct.

Temps clair et beau ; vent poudreux.

PASSAGERS

Par le SS. Peruvian, capt. Wm Ballantine, de Liverpool à Québec.—Capt Brown et sa dame, 100e régiment ; M Eastly. Lieut Heneage, ingénieurs royaux ; Mme Prevost et sa servante, M et Mme McGregor, chirurgien Jackson, 100me régt. Mme Jackson, 2 enfants et sa servante Lieut. J Thom, M. Wm Cunningham, M et Mme Rawlings, Mlle Smith, Mlle Gibson, Mlle Redpath, Mme Jennyns, enfant et servante, Mlle Cruss, M Nevins, M H Stanley, Smith et servante ; M Kinmond, Rev M Daniels, M Wm Wood, Mlle Turner, M Gautier, Mme Jones, M Notter, M et Mme C Calwell, Dr Lalor, l'enseigne Prior, M Bishop, M et Mme Saxon, Mme Morrisey et enfant, Mme Robinson, Mme Palford, M J B Jyyard, Mme Hitcocoú et 4 enfants. M Cole, M. J Shaw M EcClellan, M E Jones, Cpt et Mme Lubker, Dlle E Armstrong, Dlln Mckenzie, 62 cabine et 263 passagers d'entrepont ; total 425.

MARCHES MONETAIRES.

(Rapport spécial pour la *Minerve.*)

Montréal, 22 oct.

L'or ouvert à 146¾, est descendu à 145¾ et est fermé à 146¼.

Greenbacks, achetés de 32 à 32¼ et vendus de 31½ à 31¾.

Argent, acheté de 3¾ à 4 et vendu de 3½ à 3¾.

L. MARCHAND & SON,
Courtiers.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 22 oct.

Farine par qrt de 196 lbs :—super. extra $8.00 à $8.25 ; extra $7 75 à $8.00 ; de goût, $7.25 à $7.50, superfine, blé du Canada, 6.90 à $7 00 ; forte, do, 7.00 à 7.05 ; superfine, blé de l'Ouest, 6.90 à 6 95 ; super. marques de la cité $7.00 à 0.00 ; superfine No. 2, 6.50 à 6.75 ; fine, 6.25 à 0 00 ; moyenne, 5 75 à 6.00 ; recoupes, 3.50 à 4.00 ; farine en sac, 3 75 à 0.00 par 112 lbs, selon la qualité.

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—Dernière vente à 5.00.

Blé, par 60 lbs—Blé du Haut-Canada, vendu à 1.50.

Pois, par 60 lbs—Lourd ; pas de ventes.

Avoine, par 32 lbs—Dernières ventes faites à 34½c.

Orge, par 48 lbs—Petite vente d'orge du B.-C. à 65c par 50 lbs ; égale à 62½c par 48 lbs.

Seigle, par 56 lbs — Dernières ventes faites à 61c.

Blé-d'Inde, par 56 lbs—On ne rapporte aucune vente de cargaison.

Alcalis, par 100 lbs—Marché tranquille. Potasse, premières, $6.85 à $6.90 ; inférieures, $6.20 à $6.25. Perlasse, premières, $7.25 à 7.40.

Lard, par qrt de 200 lbs—Marché ferme, dernières ventes de mess à 27.50.

Beurre par lbs—Pas de vente rapportée cet après-midi.

Fromage par lb—Manufacture des E-U (en entrepôt) de 11¼ à 11½c ; manufacture du Canada, de 11 à 13c selon la qualité ; nouveau, de 10½ à 11c.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

(Par télégraphe.)

Milwaukee, 20 oct.

Blé—No 1, 2 16 à 2.17 ; No 2 1.90 à 1.90½ ; reçu 86,000 mts.

Farine—ferme, 10.25 à 00.00.

Chicago, 20 oct.

Blé—No 1 2.20 à 2 21 ; No 2 1.90 à 0.00 ; reçu 172,000 mts,

Blé-d'Inde—Ferme, 74½ à 00c ; les recettes non données.

IMPORTATIONS.

Par le SS St George, capt Smith.

Morland W & cie 1 cse, R Weir & cie 21 do, J J Lawson 21 bles, Angus Logan & cie 21 cs, A Buntin & cie 31 do, rév P Keay 1 bte, T Allan 1 cq, J Wallis 1 bte, J Y Gilmour 2 cs, J & L Robertson 9 harasses, I Buchanan & cie 50 tnx fer en saumon, A R McMaster & B 12 cs, Hall K & cie 13 colis, T J Claxton 1 bte, Benny McP & cie 3 colis, Fertier & cie 25 sacs J Porteous 1 cq, W A Meray 12 cs, M & Waddell 10 colis, J Johnstone 4 colis, J Charlesworth 1 cq, H Morgan & cie 1 cse, J Hingston & cie 2 bles 1 cse, Stevenson Sotherland & cie 6 cs, Ogilvie & cie 2 cs 4 bles, T J Claxton & cie 2 cs, commande 18 cqs, H Moore & fils 2 btes, Thomson & B 6 harasses, J Watson & cie 34 do, J L Cassidy 80 colis, J Mavor 7 cs, A H Forbes 306 conduits de bouilloires, Crathern & C 1 bte, J P Clarke 1 do, Benny McP & cie 3 do, W Darling 2 do, Murray & cie 3 do, W Reid 17 bcts 1 cq, J & W Cowan 1 cse, Lyman E & cie 21 cqe, A Walker 1 ble 1 bte, H Routh & cie 19 bles, R D McPherson 1 bte, commande 50 tnx fer, commande 30 do, F & Workman 200 do, 300 pqts do, Ferrier & cie 1137 pqts do 75 btes, Alex A Wilson 188 pqts fer 183 barres do, Crathern & C 404 pqts do, Winn & H 16 qrts 77 cqs, Jesse Joseph 1 ton, R Reford 3 pqts, McLachlan frère 1 bte, A Buntin 1 fréquin, W Hall 9 do, R Rennie & cie 1 bte 1 ble, Irvine C & cie 15 cqs, W Dawson 7 bles, Dawson frère 2 cs, W D Hamilton 2 btes, C E T L & cie 5 cs, Dawson frères 3 cs, J Conga 1 bte, A W Grant 1 ble, Crathern & C 5 colis, Dawson frère 2 cs, Law Y & cie 2 btes, J C Whyte 5 btes, L & Hodgson 1 cse, Nelson & Wood 1 cse, commande 100 tons fer 3 cqs, Ogilvy & cie 300 cs, commande 354 barres fer, Jas Drummond 1 bte, P McFarlane 1 do, J G McKenzie 1 ble, H W Ireland 3 btes, T Rodden 1 bte, J Rankin 8 cs, W M & cie 50 colis.

22 oct.

Par le Grand Tronc Est—V Hudon 86 bets sucre.

Par le Champlain—Holliwell & McPher 50 pqts, J B Livernois 4 do, Benny McP & cie 2 do, M T & cie 15 dames jeanne, J Hope 104 scs café, J Walker 3 pqts papiers, J H Miller 1 bte, U Larimer 1 bte, Foulds & H 4 do, A Palsgrave 3 do, D B McDonald 1 do 1 pqt, J B Scott 26 btes, G & Caverhill 6 pqts, F Gallity 25 btes cartouches Readman & cie 25 do.

Par le Grand-Tronc Ouest—J Dougall & cie 10 qrts alcalis, M & M 15 do, G & H 31 do, B Parent 7 do, divers 15 do, W & R Muir 400 tinettes beurre, R Simms & cie 200 do, banque Ontario 133 do, L Kay & cie 16 do, H Evans 33 do, C J Cusack 62 do, banque de Montréal 50 do, Aken & K 70 do, banque Royale Canadienne 39 do, Hobson & cie 20 do, K Livingston & cie 66 do, Buck R & cie 27 do, D Craig 27 do, divers 25 do, St Julien 500 mts orge, Leeming & cie 500 do, R Mitchel 500 qrts farine, W W Stuart 200 do, S ark & cie 300 do, James & cie 300 do, G Denholm 300 do, W Molson 300 do, Livingston & cie 200 do, Raphael 100 do, Fuller 100 do, Seymour 100 do, banque de Toronto 100 do, E T Routh 100 do, Lewis & cie 50 cqs esprit de vin, Kay Livingston & cie 600 mts avoine, H Vass 600 do, C E Seymour 350 mts pois, banque des Marchands 350 do, G Wait 350 do, banque

de Montréal 50 qrts lard, J Shipman 600 mts seigle, cie d'empoi d'Edwardsburg 170 btes empèi, banque de llA. B. du Nord 25 qrts de suif, Ogilvie & cie 2800 mts blé, Aken & K 1100 do, banque commerciale 350 do, Purkyn 700 do, Leeming & cie 350 do, R T Routh 350 do, J Martin 350 mts patates.

CANAL LACHINE.

Par la barge Franck, de Kingston—R Gunn & cie 11897 mts d'orge 20 do blé, J S Noad 55 qrts sel.

Par la barge Lion, de Kingston—J M Clarck & cie 11823 mts d'orge, A Cowan 15 tons grès.

Par la barge Tweed, de Kingston—R T Routh 9240 mts pois, A Cowan 15 tons grès.

Par l'Indian, Port Stanley—Banque Commerciale 9062 mts pois.

Par le Spartan, d'Hamilton—D Butters 202 qrts farine, Hall & F 100 do, H N Baird 600 do, Dow 1 ble, Shaw & frère 408 peaux, C E Seymour 30 do, Aken & K 10 qrts potasse, I Buchannan & cie 16 do 4 do, J & Ferguson 12 btes fromage, A McInstosh 100 do, Raphael 34 tin beurre, J Morrice 71 qrts pommes, Sylvestre 63 do, Paddon 42 do, Bertrand 57 do, H & Routh 200 qrts d'huile.

EXPORTATIONS.

Par la goëlette Highland Maid, Lemieux, pour Summer Side—J P Ed Williamsom 448 qrts farine, F & Workman 126 qrts quincailleries, M J Donavan 5 btes chaussures 3 valises 1 btes.

Par la Pride of Wales, capt Young, Londres, Rimmer Gunn & cie 34337 mts de pois 9775 do d'orge 1000 planches 50 madriers.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés.	Dividend 6 der. mois.	Fermés. Prix
B Montréal	$200	tout	4 p. cent	119¼à120
B A'né B N	£50stg	do	4 do	100 à100½
B Commer.	$100	do	3 do	72½à 73
B Cité....	80	do	4 do	99 à100
B Haut-C.	30	do	aucun	....
B Peuple.	50	do	4 do	99¼à100
B Molson .	50	do	4 do	108 à109
B Ontario .	40	do	4 do	101 à101¼
B Toronto.	100	do	4 do	105 à106
B Québec .	100	do	3½ do	98 à 99
B National.	50	do	4 do	105 à106
B Gore....	40	do	3½ do	97 à 99
B J Cartier	50	80 p. c.	4 do	104½à105
B T Est...	50	85 p. c.	4 do	95 à 96
B Marchan.	$100	80 p. c.	4 do	105½à106¼
B Union ..	100	20 p. c.	4 do	99 à100
B des Artis.	50	20 p. c.	....	97½à100
B R du Can	50	30 p. c.	4 do	87½à 92½
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	19 à 20
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	82	do	2½ p.cent	14 à 16
Cha & St L.	200	do	aucun	10 à 11
do préféren	$200	do	5 p. cent	95 à100
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	....	$2 à 2.50
C Mines C.	4	90 p. c.	....	....
Cui Huron Bay....	4	12 cts.	20p. cent	55 à 60
Arg & Cuiv L Huron.	5	102 cts.	....	....
Québec & L Supérieur	8	$4 10	....	....
DIFFÉ. COM.				
C Télé M.	40	tout	5 p. cent	134 à136
C Gaz Cité	40	do	4 do	130 à131
C urbain C	50	do	....	80 à 85
C Richelieu	100	do	10 à 12m	124½à125¼
C Op N Int	100	do	10p.c12m	106 à108
M Eléva. M	100	do	5p.c12m	105 à106
Cie B Col V	£50 stg	80 p. c.	aucun	....
C Glass C.	100	tout	12½ à12m	105 à106

BONS.	Fermés	Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg....	80 à	81
Gouvernement 5 par cent, ct......	00 à	00
Gouvernement 6 par cent, 1874, stg.	96½ à	97
Aqueduc de Montréal 6 par cent..	85 à	86
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	85 à	86
Hâvre de Montréal 6¼ par cent..	99 à	100
Cité de Québec 6 par cent.	87½ à	90
Cité de Toronto 8 par cent 1880.	80 à	00
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880...	88 à	90
Ch. de F. Champlain 6 par cent..	84 à	85
Débentures de Comté...........	0 à	0

CHANGE.		
Banque de Londres, 60 jours......	107½ à	108½
Privés do	106 à	107½
Privés avec documents..........	107 à	107½
Banque de New-York............	31½ à	32¼
Privés do	32½ à	33
Traites en Or do	½ de prime	
Argent.........................	3½ à	3¾
Or de New-York...............	147½	

PRENTICE, MOAT & CIE.,
Courtiers et agents.
No. 19, Rue St. François-Exavier.
Montréal, 22 oct. 1866.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A *LA MINERVE*.

DEPECHES GENERALES

Dépêches de Nuit.

Baltimore, 22 oct.

L'instruction du procès des commissaires de police est commencée, en présence du gouverneur de l'état qui a déclaré qu'il était bien déterminé à faire observer les lois et qu'il ne souffrirait pas qu'on l'appelât rebelle.

New-York, 22.

Le voleur qui en juillet dernier se sauva avec $20,000 de l'assurance de Greenwich a été arrêté en Floride.

Le choléra augmente. A Hudson, vis-a-vis New-York il y a eu treize nouveaux cas depuis samedi et neuf morts.

New-York, 22.

Le steamer *China*, parti de Queenstown le 14 est arrivé à Halifax aujourd'hui avec 31 passagers pour cette place et 177 pour Boston.

Le comité de la Jamaïque demande une souscription publique de £10,000 pour poursuivre le ci-devant gouverneur Eyre.

Le traité de paix entre l'Autriche et l'Italie a été ratifié le 12. A la demande du général Ravel, tous les prisonniers politiques à Venise ont été libérés. On dit que grand nombre d'arrestations ont été faites à Palerme. Le sénat italien a été convoqué et siége secrètement pour le procès de l'amiral Persano. Un rapport officiel porte à 366 le nombre des tués et blessés à Palerme.

Une dépêche venue de Rome le 11 dit: une dépêche datée de Baltimore 9 octobre, a été reçue ici des sept archevêques et évêques du Concile dans laquelle ils présentent leurs hommages au Pape et font des vœux pour le salut des anciens droits du St.-Siége.

La diète hongroise doit être convoquée, et l'empereur doit lui annoncer q 'aussitôt les négociations terminées un ministère hongrois sera formé.

Le cabinet Prussien a protesté contre l'arrestation en Autriche de 800 hongrois qui avaient servi dans la légion prusso-hongroise. L'Autriche a répondu de suite qu'elle prenait des mesures pour tenir les promesses faites dans les traités.

Des nouvelles de Candie font voir que l'insurrection perd son caractère sérieux et que les esprits s'apaisent. Il parait que les chefs des insurgés ont offert d'entrer en négociation pour leur soumission, à condition que les consuls de France, d'Angleterre et de Prusse assisteront aux conférences. Cette condition aurait été acceptée. Il y avait déjà 30,000 hommes de troupes turques dans la Thessalie et de nouveaux renforts devaient être envoyés. Une levée en masse des chrétiens de ces contrées semble imminente.

Londonderry.

Le marché est bon et facile. Le projet du rétablissement de la Banque de Agra et Masterman est bien accueilli. Le *China* emporte £80,000.

NAISSANCE.

En cette ville, le 29 du courant, la Dame de M. Charles Chaput, un fils.

—En cette ville, le 18 courant, la dame de J. B. Larrivée, commis-marchand, un fils.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & CIE.

Soins Medicaux de l'Hopital Militaire.

Par ordre du Département de Pourvoyance de Sa Majesté, seront vendus à nos salles d'encan, Rue Notre-Dame, JEUDI, 25 courant, les articles suivants:

BŒUF BOUILLI CONSERVÉ
VOLAILLE do
BOUILLON de POULET do
SOUPE A LA TORTUE
SAGO
TAPIOCA
GÉLATINE, Etc., Etc.

En tout, environ 4000 Parts, variant de 2 à 7 livres chacune. Le tout est en parfaite condition.

— PLUS —

56 DOUZAINES DE VIN DE XÉRÈS. On peut en voir des échantillons.

Vente à ONZE heures,
JOHN LEEMING & CIE,
Encanteurs.

Cabinet Paroissial.

MARDI, 23 OCTOBRE, A 8 Hs. P. M.

1o. Jules César, par Napoléon III, par le Révd. M. Desmazures, Prêtre de S. S.

2o. Sur l'économie politique, par M. Beausoleil, Etudiant en Droit.

3o. Sur la Musique, par M. Adolphe Mathieu, Etudiant en Droit.

18 octobre. 34 g

Secours aux Incendiés de Québec.

SOIRÉE MUSICALE

SOUS LE PATRONAGE DE
SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL.

Donnée pour le soulagement des Enfants victimes de l'incendie de Québec,

PAR LES

Elèves de Villa-Maria et de l'Academie St. Denis.

Cette soiriée aura lieu à l'Academie, Rue St. Denis, MERCREDI, le 24 Octobre 1866.

N. B.—Les portes s'ouvriront à 7 heures P. M. et le Concert commencera à 7½ heures.

Billets d'admission, 50 centins. On peut se les procurer à l'Academie St. Denis et à la porte le soir du concert.

23 octobre. 38—g

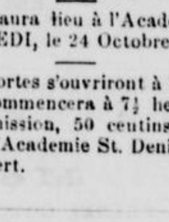

GRAND PIQUE-NIQUE MILITAIRE

AU BÉNÉFICE DES

Incendiés de Québec

DANS LE

JARDIN GUILBAULT,

DONNÉ PAR LES

OFFICIERS DES CHASSEURS CANADIENS,

Sous le patronage distingué du Major-Général l'Hon. James Lindsay, Son Honneur le Maire, Colonel Fane, 25ème Régt, Colonel Elrington, Brigade des Carabiniers, Col. Dyde, Commandant, Col. Macpherson, Major de Brigade, Col Lyman, Artillerie de la Garnison, Lieut.-Col. Brydges, Régt. du Grand Tronc.

JEUDI, LE 25 COURANT.

LISTE DES PRIX.

	Prix. 1er.	2nd.
1. Course de 1 mille, ouverte à tous venants..............	$3	$1
2. do do do aux militaires seuls...........	3	1
3. do de 2 milles aux sauvages seuls...............	3	1
4. Mat de cocagne, à tous...Bourse au sommet		
5. Course à la Brouette, à tous....	2	1
6. Saut à cloche-pied, à tous......	2	1
7. Course avec un fardeau........	2	1
8 Course avec un gobelet d'eau sur la tête........	2	1
9. Saut le plus élevé en courant...	2	1
10. Course aux Barrières.......	2	1
11. Course à la patate.......	2	1
12. Saut le plus long en courant....	2	1
13. Saut avec une gaule.........	2	1
14 Long saut à pieds-joints.......	2	1
15. Saut le plus élevé à pieds-joints.	2	1
16 Course du cochon huilé........ Le cochon.		
17. Course de la chandelle........	2	1

Les Jardins seront ouverts à 12.30; les Jeux commenceront à 1 heure.

On pourra se procurer des rafraichissements aux prix ordinaires. Il y aura Musique Militaire. A sept heures la Course de la Chandelle se fera dans la salle à patiner; ensuite commencera la dance qui se continuera jusqu'à dix heures. Dans le cours de la soirée on lancera un feu d'artifice.

Entrée dans les Jeux, 25 cents. Les soldats entreront pour rien dans la course Militaire et les Sauvages dans la course des Sauvages.

Admission au pique-nique, 25 cents; pour les Soldats, 12½c.

J. O. BOURRET,
Capt, Comp. No. 4 C. C,
Secretaire du Comité.

23 octobre.—38

M. G. VANDENHOFF.

Soirée de la Comédie Anglaise.

CE SOIR (MARDI) 23 OCTOBRE,
A LA SALLE NORDHEIMER.

M. VANDENHOFF donnera ce soir, pour la première fois à Montréal, DEUX ACTES (formant par eux-mêmes une histoire complète) de la comédie de SIR E. LYTTON BULWER,

L'ARGENT!

Ainsi que des scènes de la comédie de Sheridan,

LES RIVAUX.

Billets, 25 cents; Siéges réservés 50 cents.
23 octobre.—38

Wm. A. Curry,

AGENT D'IMMEUBLES ET COMPTABLE

AGENCE POUR

Maisons et Terrains; Emprunts faits sur des Propriétés Foncières.

BUREAU 84, GRANDE RUE ST. JACQUES

☞ Les capitalistes étrangers sont invités à communiquer avec l'annonceur.

6 juin. a 224

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

VENTE D'OIGNONS!

MERCREDI APRÈS MIDI, 24 OCTOBRE, le soussigné vendra à ses salles d'encan, 139 grande rue St. Jacques, **100** blles d'OIGNONS ROUGES de Montréal réunis en paquets et en excellent ordre.

Le tout sera vendu par lots au gré des acheteurs.

Vente à DEUX heures
L. DEVANY,
Encanteur.

Grande Vente Spéciale

DE

NOUVEAUX POELES DE CUISINE

DE TOUTES SORTES,

Poëles de Parloir, de Salle et de Cabinet,

Aux salles d'encan du soussigné, 139, Grande Rue St. Jacques,

JEUDI MATIN, 25 OCTOBRE,

A DIX HEURES.

L. DEVANY,
Encanteur.

38

BAZAR!

Les Dames de la Société de Ste. Anne auront un BAZAR dans le bas de l'Ecole St. Jacques, Rue St. Denis, au profit des pauvres enfants du quartier.

Le Bazar commencera LUNDI, 22 courant, et se continuera jusqu'au Samedi de la même semaine.

18 octobre. 34 g

ARGENT A EMPRUNTER.

LE Soussigné désirant faire un emprunt de **$1,000**, afin de liquider les affaires de la succession de feu P. Malot, écr., de Belœil, offre des premières hypothèques sur des propriétés de valeur, des créances hypothécaires à courte échéance, et 8 par cent d'intérêt payable tous les six mois. On acceptera n'importe quels montants qui ne seront pas au-dessous de $500.

J. B. BROUSSEAU,
Avocat.
No, 53, Petite rue St. Jacques.

29 sept. 18

Union St. Roch de Montréal.

AVIS est par les présentes donné à tout débiteur de la société de "l'Union St. Roch de Montréal" de ne pas payer entre les mains de S. P. MOUSSETTE, ci-devant Collecteur (en dehors) de la dite société, attendu que par motion le dit emploi lui a été enlevé. En conséquence, tout membre qui paiera (en dehors) entre ses mains sera tenu de payer de nouveau.

LUDGER GARIEPY,
Secrétaire U. St. Roch.
Montréal, 19 octobre 1866—36

Dr. C. F. F. TRESTLER

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,

No. 122, — *RUE CRAIG* — No. 122

(Vis-à-vis la Rue Côté.)

1e Août 1—38

AVIS

EST par les présentes donné que JACQUES F. SINCENNES, Ecr., a été élu Membre de la Corporation de LA BANQUE DU PEUPLE.

B. H. LEMOINE,
Caissier.
Montréal, 19 octobre 1866 es—37

RESTAURANT DELMONICO,

Rue Notre-Dame, 300 et 302,

(Presque en face du Terrapin.)

M. E. LAPORTE,

CUISINIER FRANCAIS.

Vient d'ouvrir un ETABLISSEMENT de PREMIÈRE CLASSE et sur le pied des Grands Cafés Parisiens.

M. LAPORTE ayant l'avantage d'offrir toutes les délicatesses de la cuisine française et étant avantageusement connu à Montréal comme cuisinier de première classe, espère que les citoyens voudront bien patronner son établissement, le seul de ce genre en Canada.

Lunch, de midi à 3 heures, au comptoir, bière, viande, etc., pour 12½ centins.

Déjeuner, Lunch et Diner à 6 heures, pour $3.50 par semaine.

16 octobre. 32

Nouveautés ex "Hibernian."

Louis XVII—Sa vie, son agonie, sa mort, captivité de la Famille Royale au Temple, par M. A. de Beauchesne, 4me édition, avec gravures, 2 magnifiques vols. in-8o brochés.............................. $4.40

Histoire de Sainte-Monique, par M. l'Abbé Bougaud, 2ème édit., 1 vol in-8o, broché avec portrait.......................... 2.00

Histoire de la Nouvelle France, par Marc Lescarbot, enrichie de cartes, 3 vols in-8o brochés.............................. 9.75

L'Oraison Dominicale, sermons prêchés aux Tuileries en 1866, par M. l'Abbé G. Deguerry, 1 vol. in 8o bro............. 10.00

Jeanne D'Arc—Sa vocation, sa mission, sa mort, par A. Labutte, 1 vol. grand in-8o broché.............................. 0.15

La Guerre Générale devant l'opinion par le Mis de La Rochejaquelein, 1 vol. gr. in-8o broché.............................. 0.30

A Propos de la Guerre, par M. Louis Veuillot, 1 vol. grand in-8o, bro............ 0.25

La Guerre—Statistique des armées de terre et de mer de la France, la Prusse, l'Italie, la Russie, &c, &c, 1 vol. grand in-8o, bro. 0.50

Jacquemin le Franc-Maçon, par Jean de Septchênes, 1 vol. in-12, bro.................. 0.50

Les Après-Midis du Bois-Thibault, récits et voyages, par M. l'Abbé V. Postel. 1 vol. in-12, bro.............................. 0.50

Souvenirs d'un Zouave—Campagne d'Italie, Solferino, Magenta, par Louis Noir, 3 v. in-12, bro.............................. 0.75

Bill-Biddon, le trappeur du Kansas, par C. de Cendrey, 1 vol. in-12, bro............ 0.30

La Guerre, par Erknann-Chatrian, 1 vol. in-12, bro.............................. 0.75

A travers la science, album d'enseignement universel, par M. Martin Doisy, 1 v. in-12, broche.............................. 0.50

L'Art d'accommoder les Restes, dédié aux petites fortunes par un gastronome émérite, 1 vol. in-12, cartonné.................. 0.38

Les Extrêmes, légende, par J. T. de Saint-Germain, 1 vol in-18, broché............ 0.25

En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

15 oct.—31 r

INSTRUCTIONS DOGMATIQUES

SUR LE

MARIAGE,

PAR LE

REVD. P. A. BRAUN, DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Publiées avec l'approbation de Mgr. de Tloa,

1 *vol. de 200 pages, in-8o broché.*

PRIX DU VOLUME, 50 CENTINS

Ces Instructions Dogmatiques sur le Mariage chrétien ont été prêchées dans l'église cathédrale de Notre Dame de Québec pendant le Carême de cette année.

En vente chez
CHARLES PAYETTE,
4octobre—22 250, RUE ST. PAUL.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

VENTE de la célèbre collection de Tulipes de Cooper.

JEUDI prochain, 25 Octobre, le soussigné vendra à ses salles d'encan, 364, Rue Notre-Dame, la splendide collection de TULIPES en fleuraison appartenant à feu JAMES COOPER qui, pendant ses vingt dernières années, cultiva la tulipe avec un soin particulier. Nous attirons l'attention des amateurs d'horticulture sur cette vente, qui présente une occasion comme ils n'en rencontreront jamais dans ce pays.

Vente à DIX heures
JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

38

Vente de Commerce de Faïence, First, Porcelaine, etc.

MERCREDI, le 7 NOVEMBRE prochain, seront vendus environ CENT PANIERS des meilleurs POTERIES du STAFFORDSHIRE, assorties suivant les besoins du commerce dans les deux sections de la Province.

On attire l'attention sur différents paniers de Porcelaine bien assorties. On est à préparer des catalogues.

AUSSI:—Un envoi de vingt-cinq paniers de Faïence, Pierre blanche et Vaisselle coloriée, importation de cette année.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

37

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

1866 **1866**

LIGNE DE GLASGOW.

Le SS. "ST. GEORGE," de 1468 tonneaux, Lieut. SMITH, R. N R, Cammandant, partira de QUEBEC pour se rendre directement à GLASGOW, SAMEDI, le 27 Octobre.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC:

Cabine, $60; 2e Classe, $40; Entrepont, $24

Les Passagers de seconde classe sont pourvus de Lits, Literie et accessoires.

Un Chirurgien d'expérience se trouve à bord.

Pour le fret ou autre information s'adresser à

HUGH & ANDREW ALLAN,
Agents.
38 Coin des Rues Youville et Commune.

Chemin de Fer le Grand Tronc

DU CANADA.

BRANCHE DE LACHINE.

Convoi discontinué.

Le et après LUNDI prochain, le 22 courant, le convoi pour Lachine à 6.30 P. M, revenant à 7 P. M., sera discontinué.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
Montréal, 20 octobre 1866—38

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC.

1866.—*Arrangements d'Été.*—1866.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à.................. 9.05 A.M.

Express de nuit do do... 9 00 P.M.

Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à....... 7.00 A.M

Trains pour Lachine, à 7.00 A.M., 9.00 A.M. 12.00 midi, *3.00 P.M. et 5.00 P.M.

* Le train de 3 00 P.M. va à Plattsburg.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train omnibus pour Québec, Island Pond et stations intermédiaires.. 7.00 A.M.

Express pour Boston et places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont.............................. 8.30 A.M.

Express pour Island Pond et les stations intermédiaires............ 2.00 P.M

Express par voie ferrée pour New-York, Boston et toutes les places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont à Burlington avec le chemin de fer Rutland et Burlington, et à Rouse's Point avec les stations du lac Champlain pour le lac George, Saratoga, New-York, &c, à .... 3.30 P.M.

Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et Portland, à.............................. 10.10 P.M.

☞ Chars-dortoir dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (*checked*).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant

22 oct. 1866—38

Chemin de Fer le Grand Tronc

DU CANADA.

Bons du Service Postal et Militaire.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de £1 5s. 0d. sterling, ou $6.08 courant par £100, sera payé sur les Bons du Service Postal et Militaire possédés en Canada, le et après Vendredi, le 26 Octobre prochain, en déposant les Bons aux Bureaux de la Compagnie.

ROBERT WRIGHT,
Député Secrétaire et Trésorier.
Pointe St. Charles,
Montréal, 18 octobre 1866—37

AVIS AUX CONSIGNATAIRES.

Le S.S. "ST. GEORGES," de Glasgow, est entré à la Douane. Les consignataires sont priés de produire leurs entrées sans délai.

H & A. ALLAN,
Agents.
20 octobre 1866—ti—37

AVIS AUX MUSICIENS.

Musique à moitié Prix,

MM. LABELLE et RODIER

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à dater de SAMEDI prochain, le 20 courant, ils vendront à leur magasin,

247, rue Notre-Dame,

TOUT LEUR

FONDS DE MUSIQUE,

COMPRENANT

Tous les plus beaux morceaux de Musique Sacrée et Profane

D'EUROPE ET DES ETATS-UNIS.

☞ Les Maisons d'Education feront bien de profiter de cet avantage, qui durera QUINZE JOURS seulement.

16 octobre. de 32 E k

VENTE PAR ENCAN.

PAR G. McGREGOR.

Vente considerable

D'AU DELA DE 200 PAQUETS

DE

MARCHANDISES SECHES, &c.

PAR CATALOGUE,

Aux magasins 487, Rue St. Paul,

(BATISSES EVANS.)

JEUDI, le 25 courant, le soussigné vendra, dans les vastes bâtisses ci-dessus mentionnées, un assortiment splendide de MARCHANDISES SECHES d'Automne et d'Hiver, comprenant:

Etoffes de couleur et d'un gros noir
Mérinos français noir et de couleur
Draps Empires do
Plaids Gala tout en laine
Flanelles de goût idem
Do blanches et de couleur
Wincey à robes rayé avec goût
Winceys unis, noirs et de couleur
Coton gris à chemises 4-4 et 8-4
Indienne de goût
Do pourpre, lilas et frappée
Do carreautée et rayée
Hessians rayées 8-4
Toile sac unie et rayée 5-4
Corduroys et Moleskin drabe
Demims bleu et Canvas
Cambric Felt à Robes frappé
Cardigan à Jacket noir et de couleur
Couvertures grises, blanches et rouges
Corsets français supérieurs
Sets de Collets et Poignets pour dames
Chemises de coton blanc supérieur
Do Flanelle unie et de goût
Casimir blanc et gris
Fil de coton
Drap noir et de Pilote bleu
Castors Moscou et Président
Pilotes rayés de goût et Union
Castor gris, bleu et mêlé
Witney do do do
Doeskin et Tweed de goût
Melton de gout pour Manteaux de dames
Draps noirs tout laine et Union
Seal kins noirs et de couleur
Tapis supérieur 4-4
Mitaines de Buckskin
Alpaca lustré noir 4-4 6-4
Shawls et Mouchoirs en laine
Gants, &c, &c., &c.

— AUSSI —

150 balles de Ouate
6 caisses Casques et Manchons en fourrure
30 do Chaussures en Caoutchouc
5 do Cols en laine
6 do Crinolines
6 do Patins a glais
6 caques Coupes et Soucoupes en porcelaine

Vente à DIX heures.

G. McGREGOR,
Encanteur.

37

Fonds de Banqueroute de Marchandises seches.

Le Soussigné a reçu instruction des Syndics des BIENS de R. ST. JEAN, d'offrir en vente à l'encan, à tant dans le £, au Magasin ci-devant occupé par M. R. St. JEAN, No. 77, Rue Notre-Dame, tout le FONDS de MARCHANDISES SECHES, valant environ $20,000,

Samedi, le 27 Octobre,

comprenant un Assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches convenables pour le Commerce de Détail.

— AUSSI —

Le Loyer du Magasin jusqu'au 1er Mai.

— ET —

Les Appareils du Magasin seront vendus séparément du Stock.

Vente à DIX heures.

Conditions libérales. On les fera connaitre le jour de la vente.

G. McGREGOR,
Encanteur.

38

DISPENSAIRE DE MONTREAL

Nos. 1 et 3, Rue St. Lambert, et 252 et 255, Rue Notre-Dame.

MM WOLFRED D. E. NELSON ET CIE., et M. GIRALDI (successeurs de J. M. TURCOT et Cie.,) Chimistes et Droguistes, Rue Notre-Dame, remercient leurs nombreux amis et leurs pratiques pour l'encouragement libéral qu'il leur ont donné, et ils espèrent qu'ils continueront à leur accorder leur support. Ils attirent l'attention sur leur assortiment de Parfumeries, Savons, Brosses à Cheveux, à Ongles et à Dents, le contenu de dix-sept caisses venant d'Eugène Rimmel, Parfumeur bien connu de Londres et Paris; aussi sur leur fond de Drogues, Compositions Chimiques, etc., importées par l'*Achilles* et le *St. George*.

WOLFRED D. E. NELSON,
Licencié du Collége des Médecins et Chirurgiens.
J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
SERAFINO GIRALDI.
Montréal, 3 oct. 1866. 21

MAGASIN DE CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DETAIL,

133, COIN DES RUES GOSFORD & NOTRE-DAME,

Enseigne de la Botte Rouge.

Le soussigné annonce à ses pratiques qu'il vient de transporter à l'établissement ci-dessus son assortiment de ROBES DE BUFFLE, achetées de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qu'il offre en vente a aussi bon marché que toute autre maison de cette ville.

Il tient toujours son assortiment ordinaire de BOTTES, BOTTINES, &c, &c.

9 Oct—26 dm k JOS. VALADE.

A VENDRE

Ce LOT DE PRIX voisin de l'Hopital Anglais, sur la rue Dorchester, mesurant environ 65 pieds de front sur 165 de profondeur, avec deux logements en pierre dessus érigés, connus comme les Nos 414 et 416. Les maisons peuvent être converties en deux résidences confortables à peu de frais, et l'on peut ériger en arrière des bâtisses convenables.

S'adresser à
WM. A. CURRY,
Agent d'Immeubles,
84, Grande Rue St. Jacques.
20 octobre—36 ti

MEUBLES.

Le soussigné attire respectueusement l'attention des personnes qui ont besoin de meubles sur son

ASSORTIMENT ETENDU,

auquel il fait des additions tous les jours, sortant de sa

PROPRE MANUFACTURE,

et des meilleures manufactures du Haut-Canada, qu'il offre en vente à des prix qui ne peuvent manquer de satisfaire les acheteurs; tous les articles sont garantis tels que représentés. Le fonds comprend une grande variété de Meubles de Ménage, ameublements de salon complets de $70 et au-dessus, ameublements de chambre à coucher en grande variété, en acajou solide, noyer, frêne, &c, et le plus grand assortiment d'ameublements peints qui soient dans le pays. Matelas de crin et à ressorts, oreillers, miroirs, chaises d'enfants et berceaux, &c, &c.

On porte une attention toute particulière aux ordres qui sont donnés pour des meubles et les personnes qui voudront bien encourager cet établissement peuvent être certaines que leurs ordres seront promptement exécutés, sous ma surveillance.

Les Meubles sont envoyés à domicile gratuitement.

Venez et examinez mon fonds de meubles avant d'acheter ailleurs.

S. R. PARSONS,
Entrepots de Meubles 602 & 605 Rue Craig.
Vis-à-vis la Rue St. François-Xavier.
3 octobre.—umk 21

VENTE PAR ENCAN.

PAR J. G. SHIPWAY.

VENTE PAR SYNDIC.

Par ordre de THOMAS S. BROWN, Ecr., Syndic Officiel, seront vendus par encan public, JEUDI, le 25 courant, dans la Cour de WILLIAM PILLAR, No. 112, Rue Dorchester (Est), tout le fonds de bois appartenant à sa succession, dans la dite cour, consistant en PLANCHES de

PIN, ORME,
NOYER, ERABLE,
CERISIER, BOULEAU, &c.

Ameublement de Bureau, Poële et Tuyau.

Vente à DIX heures.

J. G. SHIPWAY,
Encanteur.
Montréal, 22 octobre 1866,—qi 37

VENTE POUR LE COMMERCE

DE

THE, SUCRE, FRUITS,

Vin, Epiceries, &c, Frais,

POUR LE COMPTE DE

MM. J. TIFFIN & FILS,

A LEURS MAGASINS,

Mercredi, 31 Octobre courant.

☞ Détails plus tard.

Vente à NEUF heures.

J. G. SHIPWAY,
Encanteur.

34

Dernier Avis.

Société de Construction Mutuelle de Montreal.

VOUS POUVEZ OBTENIR une Maison de $3,000 en payant 75 centins par semaine ou $3 par mois à la Société susdite, à la Salle de Tempérance, Division Howard, 6 rue Bleury, les Vendredis Soirs seulement.

Des parts au montant de $279,000 sont déjà accordées.

On peut se procurer les prospectus et les règles, en anglais et en français, à la résidence du Secrétaire, 47 rue Notre-Dame, ou aux salles les vendredis soirs.

ALBERT ALLINGHAM,
Secrétaire.
19 octobre 1866—um 35

A VENDRE,

En Magasin et Arrivant:

Caques Selpêtre
Quarts Sel d'Epsom
Tierçons Pierre bleue en bouton
Quarts Noir de Fumée
" Blanc d'Espagne
" Crystaux de Soude
Caques Bicarbonate de Soude
Caisses Huile de Ricin
Boites Savon Anglais
Quarts et caques Alum
Boîtes Plombagine
Caisses Porter de Guiness
Tonnes et quarts Vinaigre de Bordeaux
Vermicelle et Macaroni
¼ et ½ caisses Sardines
Caisses Cognac
Quarts et caisses Huile d'Olive
" Soufre en poudre
" Soufre en canon
Caisses rouges et vertes Genièvre de DeKuper
Poches Café Laguyra
Caques Couperose Verte
Boites Chandelles de Baleine Belmont
" Cannelles Cassia.

AMABLE PREVOST & CIE,
217, Rue des Commissaires.

Quarts Hareng du Labrador
" Morue Verte
" Huile pâle de Loup Marin et de Morue
" Huile de Charbon, meilleures marques
Tonnes Melasse Terrée et Moscouade
" Sucre et Sirop raffinés, au même prix de la raffinerie
" Esprit de Vin, Gorderham & Worts
Quarts Lard Mess.

AMABLE PREVOST & CIE,
217, Rue des Commissaires.

16 octobre—32

Du Steamer "Chaudière," de Londres.

DIRECTEMENT DE CROSSE & BLACKWELL

Un assortiment de choix d'EPICERIES GENERALES et des PRIMEURS de la saison, comprenant:

Marinades assorties, variantes, marinades orientales du Capt. White, marinades des Indes Orientales et Occidentales, champignons marinés, champignons fraichement cueillis, coqs de bruyère truffés, pois verts, fèves vertes; Soupes —Ox Tail, Julien, Mock Turtle, légumes; Café essence, essences assorties; Gelées—groseilles noires et rouges, gelée d'orange, ananas; Ortolans en boites, gelée d'amende, gelée de noyau, madère; Confitures- groseilles, fraises, framboises, reine Claude, prunes, ananas, saucisse de Boulogne; Olives—d'Espagne et de France, ananas complets en boite pour dessert, fromage de Parme, fromage Stilton, fromage Queen's arm.

Dindes sauvages, poules des Prairies et cailles, attendues tous les jours chez

DUFRESNE & McGARITY.
8 octobre—25 r

Livres Nouveaux.

RIANCEY—Histoire du monde ou histoire universelle depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX. 6e vol.......................1.25

GABOURD— Histoire contemporaine, 6e vol 1.60

LESCARBOT — Histoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français ès-Indes Occidentales et Nouvelle-France, enrichie de cartes, 3 vols in-8, chaque volume.......................3.25

BEAUCHESNE (A. de)—Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort. Captivité de la famille royale au temple. 4e édition, enrichie de plans et d'autographes, ornée de portraits en taille douce et précédée d'une lettre de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, 2 vols grand in-8 broché.........4.50

Relié 5.75

———Le livre des jeunes mères, 1 vol. in 12.................................1.00

DE BÉRARD—La mer. Naufrages modernes phénomènes célestes, tempêtes, incendies, combats, massacres à bord, traits d'héroïsme, navires enfermés dans les glaces, etc., etc, 1 vol. in-8, tranche dorée.........1.50

DROHOJOWSKA (Mme la Ctesse) Histoire de la Sainte Vierge, dédiée à la jeunesse chrétienne, illustrée de 31 magnifiques gravures sur acier, 1 vol. in-12 broché.. 1.40

Relié, tranche dorée.......................2.90

GRATY (le P.)—Petit manuel de critique, 1 vol in 12 ....0.45

GENTHON (l'abbé)—Tout chrétien apôtre ou l'apostolat du chrétien rendu obligatoire et facile, 1 vol in-12..............0.40

HUGUET (le R. P.)—L'esprit de Pie IX, ou les plus beaux traits de la vie de ce grand pape, in vol. in-18.......................0.45

LE NOUVAU CRUCIFIEMENT de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par MM. Renan, Michelet, Tanie, Quinet, Jules Simon, etc, etc, 1 vol. in-12.....................0.75

JESUS-CHRIST, les Apôtres et les Saints, Réponse à M. Renan, brochure in-8.....0.25

CHANTREL—Un bon Apôtre, 1 vol in-32.0.17

CAUVIN — Le Jésuitisme devant le bon sens, 1 vol. in-18.....................0.25

SEPTCHÊNES — Jacquemin le franc-maçon. Légendes des sociétés secrètes, par Jean de Septchênes, ancien Timbalier de Sa Majesté le Roi de Prusse, 1 vol. in-12.0.50

En vente à la Librairie de
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 & 239 Rue St. Paul.
12 octobre 29

1866.

NOUVELLES CRINOLINES

DE

J. W. BRADLEY.

CRINOLINE ELLIPTIQUE — OU A DOUBLE CERCLE.

Ces crinolines ne plient ou ne se brisent pas comme les cercles simples, mais conservent leur forme gracieuse et parfaite, où trois ou quatr crinolines ordinaires auraient été mises de côté comme inutiles. Chaque crinoline est composée de deux cercles en acier bien faits, fortement liés ensemble, de sorte qu'ils forment la crinoline la plus forte, la plus flexible et la plus légère. De fait, pour la promenade ou la maison, l'église, le théâtre, les chars, carosses, assemblées nombreuses, &c, &c, &c, elles sont supérieures à toutes les autres, et réunissent le confort, la durée et l'économie, à cette élégance de forme qui fait de la

CRINOLINE ELLIPTIQUE

OU A DOUBLE CERCLE

La favorite du monde élegant.

Pour jeunes Dames, Demoiselles et Enfants elles sont très-supérieures a toutes les autres.

Demandez la

CRINOLINE ELLIPTIQUE OU A DOUBLE CERCLE

manufacturée exclusivement par

WESTS, BRADLEY & CARY,

les seuls propriétaires de la patente,

97, *Chambers, et* 79 *et* 81, *Rue Reade*, NEW-YORK.

☞ A vendre dans tous les magasins de première classe aux Etats-Unis, Havane, Cuba, Mexique, Amérique du Sud, Indes Occidentales et autres pays.

MODES DU PRINTEMPS.

CRINOLINES

Elliptiques et à double cercle

LE NEW EMPRESS

Et toutes autres formes de toutes les grandeurs

A VENDRE PAR

Henry Morgan & Cie.

CRINOLINE ELLEPTIQUE

DE

J. W. BRADLEY

Nouvelles Modes du Printemps

L'EMPRESS TRAIL,

L'ORGUEIL DE L'UNIVERS,

Et autres formes de toutes grandeurs et de numéros différents.

A VENDRE PAR

H. & H. Merrill.

AVIS AU MONDE ELEGANT.

NOUVEAUTÉ DE LA SAISO

L'Imperial Trail

Et autres crinolines elliptiques de toutes grandeurs fabriquées par

J. W. Bradley.

A VENDRE CHEZ

Murphy, Freres.

CRINOLINE ELLIPTIQUE

A Double Cercle

DE

J. W. BRADLEY.

Crinoline la plus populaire, la plus élégante, la plus à la mode et la plus économique

A VENDRE CHEZ

G. A. Gagnon & Cie.

ELLES FONT FUREUR

LES

CRINOLINES A DOUBLE CERCLE

DE

J. W. BRADLEY.

Elles sont de beaucoup supérieures aux autres en beauté, grâce, confort, élégance et durée.

A VENDRE CHEZ

Madame Guna.

CRINOLINES ELLIPTIQUES

DE

BRADLEY

Sont la plus grande amélioration dans les Crinolines pour Dames que nous ayions vue.

Elles sont tout-à-fait élégantes et confortables.

A VENDRE PAR

Joseph Beaudry & Cie.

ACHETEZ LA MEILLEURE

La Crinoline à dernière façon,

CELLE A DOUBLE CERCLE,

Fabriquée par

J. W. BRADLEY

A VENDRE PAR

Dufresne, Gray & Cie.

17 uillet—258 sm

Province du Canada, }
District de Montréal. }

Cour Supérieure, Montréal.

(No. 273)

Dans l'instance :

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

Requérants en expropriation sur la Rue Notre-Dame, 4ème Section.

ET

GEORGE R. ROBERTSON, Ecuyer, Avocat, de la ville de Sherbrooke, dans le district de St. François,

Propriétaire.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de deux mille cinq cent vingt-huit dollars cinquante-sept centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir : Un morceau de terre borné en front par la rue Notre-Dame, du côté nord-est par Madame De Montenach, du côté sud-ouest par le Dr. Alfred Digby et en arrière par le restant de la propriété du dit G. R. Robertson, tel que divisé par le nouvel alignement de la rue Notre-Dame, avec partie d'une bâtisse.

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette Cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent appelées et notifiées et elles sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P C. S.

Bureau du Protonotaire, }
Montréal, 10 Octobre 1866. } 30 ts s

Acte concernant la Faillite, 1864

Province du Canada, }
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

JAMES DOUGALL, de Windsor, H.-C., Failli.

LUNDI, le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour sa décharge, d'après l'acte susdit.

JAMES DOUGALL,
Par ses Procureurs *ad litem*,
A. & W. Robertson.

Montréal, 9 octobre 1866—28 s dm

Détruisez vos Insectes,

PUNAISES, COQUERELLES, BARBEAUX MITES, CHENILLES, PUCERONS VERTS DES FLEURS, ARAIGNÉES, MOUCHES, etc, etc.

MORT AUX RATS ET SOURIS

AVEC L'INSECTICIDE - VICAT,

Qui n'est pas poison pour l'homme ni pour les animaux.

PRIX DE L'INSECTICIDE...... 25 CENTS.
Prix de la mort aux Rats...... 25 Cents.

Chez M. E. H. DOUCET, Rue Craig, No. 185, Montréal

24 avril. 189—smk E

MAISON A VENDRE.

Une BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue Pond, à Aylmer, 3 lieues d'Ottawa, comprenant deux lots de ville, sur laquelle il y a une maison, cuisine, étable, hangar et autres batisses, une grande cour et un excellent jardin, avec un bon puits près de la cuisine.

Conditions raisonnables. Pour les détails, s'adresser à NARCISSE FERRON, Aylmer, ou au propriétaire,

FRANÇOIS BEAUDRY.
Pointe-aux-Trembles,
18 août—286 tm c p Ile de Montréal

OXIGENATION ATMOSPHERIQUE

BREVETÉE AUX ÉTATS-UNIS,

Pour ôter les

DOULEURS DE TOUTE NATURE

LES

RHUMATISMES, ETC.,

Sans aucun remède ni souffrance

LES

FIEVRES INTERMITENTES

SONT ENLEVEES EN 35 MINUTES.

LOUIS FOUILLOUX,

Inventeur de cette méthode extraordinaire qui produit des effets si merveilleux,

487, RUE CRAIG (A MONTREAL,) 487

Tous les jours, Dimanches et Fêtes exceptées

Traitement à domicile.

15 juin 1866—232 a E c

Moulin à Broyer.

Tous ceux qui ont du LIN à faire BROYER, sont informés que le MOULIN A BROYER de ST. BRUNO, appartenant aux héritiers de feu Olivier Théophile Bruneau, Ecr, est actuellement en pleine opération, et que les intéressés sont prêts à exécuter tous les ordres qui leur seront confiés à des conditions libérales.

Par ordre,
I A. QUINTAL, N. P.

Boucherville, 18 octobre 1866. ds c 35

A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

Située au Village de Belœil

A proximité des chars et vapeurs

OCCUPÉE CI-DEVANT

COMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES

DE

FEU P. MALOT, ECUIER,

Bâtie d'une grande maison de briques munie de tuyaux pour l'eau et entourée de belles plantations, deux vastes hangars pour le grain (dont l'un en pierre), un autre hangar pour le bois et les voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin spacieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai sur la rivière ; en un mot, l'une des places de commerce des plus avantageuses et des plus agréablement situées de toute la rivière Chambly.

Cette propriété, avec toutes les bâtisses et améliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui qui l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre en vente pour moins que la moitié du prix qu'elle a coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

☞ AUSSI A VENDRE ☜

A TRES-BONNE COMPOSITION

PLUSIEURS

BONNES TERRES

DANS

Belœil et St. Jean-Baptiste.

S'adresser à
J. B. BROUSSEAU,
Avocat,
No. 53, Petite Rue St. Jacques

Ou au
Dr. J. B. BROUSSEAU,
Station de Belœil.

31 octobre—45

Pourquoi mettre vos habits en haillons à force de les frotter sur des planches pour les blanchir, lorsqu'ils peuvent être lavés

PLUS FACILEMENT ET PLUS VITE

En se servant de la

GLYCERINE

ET DE LA

POUDRE DE SAVON

DE

HARPER TWELVETREES ?

☞ La femme d'un ministre a dit : "On épargne au moins la moité de SAVON, les deux tiers de TEMPS et les trois quarts de TRAVAIL."

A vendre dans tous les magasins en général.

Walter Marriage.
Agent pour le Canada,
16 avril—182 Montréal

ETABLISSEMENT

Hydrothérapique de Montréal.

Hydrothérapie rationnelle. Traitement spécial des Maladies Chroniques, Nerveuses, Rhumatismales, de la Peau, des Voies Digestives, Genito-Urinaires,

296, Rue Dorchester.

G. S de BONALD, M. D C. M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, &c, &c, &c.

22 février—138 a k

BANQUE DES ARTISANS.

Les ACTIONNAIRES de la BANQUE DES ARTISANS sont par le présent notifiés qu'un DIVIDENDE de 4 par cent sur le capital payé, a été déclaré et sera payable au Bureau de la Banque en cette cité, le et après le PREMIER jour de Novembre prochain.

Les livres de transport seront fermés depuis le 15 jusqu'au 31 du mois prochain, inclusivement.

Par ordre du Bureau,
ALEX. MOLSON,
Directeur-Gérant.

Montréal, 29 septembre 1866. m c 19

BANQUE DES ARTISANS.

Les ACTIONNAIRES de la Banque des Artisans sont par le présent notifiés que le troisième quatrième et cinquième versements sur le capital, deviendra dû et payable au Bureau de la Banque en cette Cité, comme suit, savoir :

10	par cent	au	1er Nov.	1866.
10	"	"	" 2 janvier	1867.
10	"	"	" 1er mars	1867.

Par ordre du Bureau,
ALEX. MOLSON,
Directeur-Gérant.

Montréal, 29 sept. 1866. 19

ESSENCES.

Les ESSENCES suivantes sont égales, sinon supérieures, à aucune autre :

CITRON,	CANNELLE,
VANILLE	CLOUS,
RATAFIA,	ORANGE,
AMENDES,	GINGEMBRE, etc.

Sirops choisis faits de fruits nouveaux.

J. GOULDEN, Droguiste,
Près du Marché, 177, Rue St. Laurent.

BROSSES ! BROSSES !

BROSSES A DENTS
BROSSES A CHEVEUX,
BROSSES A ONGLES
BROSSES A CHAPEAUX
BROSSES A BARBE,
Etc., Etc., Etc.

Peignes, Peignes pour enfants, Houppes à poudrer et Boîtes, Poudre violette, Savons de Toilette, Eponges, Sacs à Eponges, Eau de Cologne, Eau de Lavende, etc.

J. GOULDEN, Droguiste,
Près du Marché, 177, Rue St. Laurent.

27 août c D a—243

ATTENTION !

M. P. ADHÉMAR, depuis si longtemps favorablement connu de toute la classe commerciale de Montréal, et de presque la totalité des Marchands respectables de la campagne,—ayant été dans presque toutes les branches de commerce depuis son jeune âge,—et pressé par un grand nombre de ses amis, tant de la ville que de la campagne, a, enfin, cédé à leur désir et va immédiatement ouvrir un BUREAU D'AGENCE au No. 4, Rue des Commissaires "Mullin's Buildings," où il recevra toutes sortes d'ordres et commandes, tant des Marchands, Artisans, Messieurs du Clergé et des Dames des Communautés Réligieuses, qu'il se fera un devoir scrupuleux d'exécuter et faire parvenir leur destination, sous le plus cours délais et la plus grande ponctualité. Il s'occupera aussi d'affaires de faillites et de banqueroutes.

Ses prix et ses charges seront des plus modérés;

Tout en sollicitant sa part de patronage, il a l'honneur de se souscrire,

P. ADHEMAR.

P.S. — Des grandes Circulaires seront adressées donnant d'amples détails.

P. A.
5 sept. 301 c

Chs. Miller & Cie, CONFISEURS en GROS

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET SAINT FRANÇOIS-XAVIER (EN HAUT), MONTRÉAL.

6 octobre. c D 24—tmk

HUILE DE FOIE DE MORUE.

HUILE DE FOIE DE MORUE FRAICHE DE TERRENEUVE

A vendre par

J. Gardner,
Chimiste Dispensateur,
455, extrémité ouest de la rue Notre-Dame.

Huile de Charbon
Kerosene de Portland
Fluide Brulant
Huile d'Olive

A VENDRE AU QUART ET AU GALLON.

POUDRE POUR BOULANGER.

Poudre Allemande pour Boulanger de Gardner,

en paquets de 1 lbs., 1s. 3d. chaque; aussi en gros paquets de 3, 4 et 5 douzaines, *sans pareille pour la pureté et le bon marché.*

J. Gardner,
Droguiste,
455, rue Notre-Dame, près la rue McGill

16 août—284 r c E

SEULE LIGNE DIRECTE

Pour la France.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

ENTRE

NEW-YORK et le HAVRE

TOUCHANT A BREST.

Les magnifiques Steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 50, North River, comme suit :

Europa, ... Capt. Lemarié, Samedi, 20 oct.
St. Laurent... capt. Bocandé, Samedi, 3 nov.
Fereire....... capt. Duchesne, Samedi, 17 nov.

Les vapeurs de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

PRIX DU PASSAGE EN OR

Première cabine. $135 | Seconde cabine.. $80

Y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

La seconde Cabine de ces Steamers est égale à n'importe quelle première Cabine des vaisseaux qui laissent ce port

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons des chemins de fer moyennant $5 pour les premières et $3 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent,
58, Broadway, New-York
T. W. GRIFFITH & Cie, Agents
Coin des rues St. François-Xavier et
300 St. Sacrement, Montréal.

Ecole Modèle choisie de Montréal,

NOS. 6, 8 ET 10, RUE ST. CONSTANT.

L'institution susdite sera réouverte pour la réception des élèves LUNDI, le troisième jour de Septembre prochain, à neuf heures du matin

Le cours d'instruction comprend une éducation soignée anglaise, française, commerciale et mathématique.

Pour les conditions et autres détails s'adresser à l'Ecole.

W. DORAN,
25 août—292 dm E k Principal.

COMPAGNIE DE NAVIGATION INTERIEURE DES VAPEURS CANADIENS,

LIGNE

DE LA MALLE ROYALE

ALLANT A

BEAUHARNOIS, CORNWALL, PRESCOTT, BROCKVILLE, GANANOQUE, KINGSTON, COBOURG, PORT HOPE, DARLINGTON, TORONTO, ET HAMILTON.

EN DROITE LIGNE SANS TRANSBORDEMENT.

Le magnifique vapeur PASSPORT, Capt. Kelly, laissera le Bassin du Canal à 9 h. A. M. et Lachine à l'arrivée du convoi laissant la station Bonaventure à midi ce jour (Lundi), pour HAMILTON et les ports intermédiaires, en connexion à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc, et à Toronto et Hamilton avec les différentes routes de chemin de fer et de steamers pour les chûtes Niagara, Buffalo, Collingwood, London, Stratford, Sarnia, Chatham, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul, etc.

Les arrangements de cette ligne sont les plus complèts et les avantages offerts aux voyageurs supérieurs.

☞ Le fret peut être pris aux plus bas prix et on donnera des billets jusqu'au chemin de fer du Great Western.

Pour des billets ou autre information, s'adresser à D. McLEAN, aux Hôtels, à PETER FARRELL, au Bureau du Fret, Bassin du Canal, ou au Bureau, Grande Rue St. Jacques

ALEX. MILLOY, Agent.

Montréal, 23 octobre 1866—258

AUX INGENIEURS, FONDEURS, &c., &c., &c.

USINE DE SOREL

POUR LA

FABRICATION DES MACHINES SOREL.

L'Usine pour la fabrication des machines, la Fonderie et la Boutique de forge et de modèles sont à vendre à des CONDITIONS LIBÉRALES par VENTE PRIVEE, avec le loyer des bâtisses et du quai pour un terme de TROIS ANS du premier de MAI dernier, avec le privilège de louer de nouveau pour un temps plus long.

C'est une bonne occasion pour les personnes qui désirent s'établir dans une bonne localité où il n'y a pas de compétition, et où il se fait beaucoup d'ouvrage. Il y a plus de steamers qui passent l'hiver à Sorel que dans tout autre hâvre du Canada. Ce fait recommande de lui-même L'USINE DE SOREL POUR LA FABRICATION DES MACHINES aux personnes qui désirent commencer des affaires, vu que l'usine peut être mise en opération à très peu de frais, toutes les boutiques ayant fonctionné jusqu'à l'automne dernière. Il y a un engin à vapeur et une bouilloire en bon ordre pour faire agir les mouvements de l'Usine aux Machines et de la fonderie. Les Ingénieurs qui viendraient ici pourraient contracter pour des ouvrages dans tout le Canada ; ils auraient l'avantage de la co-opération de MM. McCarthy, constructeurs de navires, et naturellement aucune personne éloignée ne pourrait faire une compétition heureuse pour la fabrication des engins et des bouilloires des vaisseaux avec des personnes sur les lieux.

Nous pouvons ici faire remarquer que la propriété de la Fonderie a un quai sur la rivière Richelieu de deux cent cinquante pieds, et ce quai est loué pour le moment pour plus que le loyer annuel du quai et des bâtisses de la Fonderie ensemble, de sorte que les personnes qui achèteraient l'Usine complète, pourraient vivre sans payer de loyer pendant les trois années prochaines. Ici on peut faire les affaires avec une grande économie.

TRAVAIL A BON MARCHÉ,
BOIS DE CHAUFFAGE A BON MARCHÉ
SABLE A BON MARCHÉ pour la Fonderie,
LOYER A BON MARCHÉ,
MOYENS FACILES D'EXPÉDIER et de RECEVOIR le Fret par le fleuve,
TAXES LÉGÈRES, purement nominales.

Ce sont des avantages que ne possède à un aussi haut dégré aucune autre cité ou ville du Canada, et ils sont bien dignes de la sérieuse considération des personnes qui sont engagées dans la fabrication des engins et dans l'envoi des marchandises ; car ce quai est le seul qui ne soit pas entre les mains de deux corporations, et c'est certainement le seul quai accessible aux vaisseaux se rendant de Québec à Montréal. C'est à ce quai que les steamers de l'ancienne compagnie ont arrêté pendant plus d'un quart de siècle.

Pour plus de détails, s'adresser à
W. P. BARTLEY & CIE.
Usine du St. Laurent pour la Fabrication des Machines,
Montréal.

4 août 1866.—274.

SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER VOTRE ARGENT

Achetez un des REFRIGERANTS de MEILLEUR et Cie., faits de bois sec, sain, fortement lié, avec ventilation combinée convenable, carbone agissant comme désinfectant, produisant une atmosphère froid, sec et pur, sans humidité, sans condensation de moiteur et sans odeur de sciure, etc. Telles sont les qualités que possèdent les Refrigérants que nous offrons au public à un prix qui ne nous donne qu'un léger bénéfice. GRANDEUR, 5 pieds.

MEILLEUR et Cie.,
Manufacturiers
Dépot de Poêles, 526, Rue Craig,
Près de la Place-d'Armes.

12 juin. 235

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME.

Capital Payé................. Un Million de Piastres.

Revenu...... $125,000 par Mois.

CONTRE LE FEU ET SUR LA NAVIGATION INTERIEURE.

POLICES accordées pour peu de temps ou polices d'une année sur les Manufactures, Marchandises et autres propriétés contre les pertes ou dommages causés par le feu.

POLICES DE PARTICIPATION pour un, trois ou cinq ans sur des Logements, Meubles, bâtisses de Ferme et leur contenu, donnant droit à participer dans les profits.

☞ Les Dividendes pour les porteurs de ces polices ont été déclarés comme suit :

1860.... 50 pour cent.	1862.... 25 pour cent.	1864.... 50 pour cent.
1861.... 25 pour cent.	1863.... 50 pour cent.	1865.... 60 pour cent.

Les POLICES PERPETUELLES exigent un dépôt d'une faible somme d'argent au lieu de tout paiement futur sur les Logements, Meubles, propriétés de Ferme, Eglises et Maisons d'Ecole.

Assurance d'après les systèmes susdits effectuées à un taux de prime modéré par

ANGUS R. BETHUNE, AGENT.

BUREAU TEMPORAIRE : 104, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER—QUI SERA TRANSPORTÉ AU No. 64.

18 oct —um k

DEPARTEMENT DES FINANCES.

EXCISE.

Ottawa, 26 septembre 1866.

Comme il est venu à la connaissance de ce département que l'évaluation des droits d'Excise sur les Cigarres a été erronnément faite, je dois vous instruire qu'à l'avenir vous prélèverez le droit sur le prix des Cigares vendus en gros à la manufacture, moins les Droits d'Excise, au lieu du coût de la fabrication. Pour les manufactures qui ne vendent pas en gros, il faut comparer leurs Cigares avec ceux des grandes manufactures et déterminer par là le prix en gros.

R. S. M. BOUCHETTE.

Au Percepteurs du }
Revenu de l'Intérieur. }

1 oct. dzi 19

Résidence Suburbaine à Vendre

Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la Rue Dorchester Ouest, connue sous le nom de ROSE PRÉ, ci devant la demeure de feu George Desbarats, Ecuier. Le terrain a 170 pieds d'extrême profondeur, sur une largeur de 330 pieds, et contient plus de 110,000 pieds en superficie. La Maison est en pierre de taille, à deux étages, rez-de-chaussé et mansardes, 54 pieds sur 50, Jardin d'Hiver, 50 x 24, Serres Chaudes pour Raisin, etc., 119 x 18, Etables, Remises, etc. Le Jardin est parsemé d'arbres fruitiers en pleine vigueur, et les Vignes produisent des récoltes abondantes. Le site est un des plus beaux de l'Ile de Montréal, et le tout forme une des Résidences les plus complètes et désirables des environs de Montréal.

Les personnes qui désireront visiter cette Propriété, dans l'intention d'acheter, sont priées de s'adresser, ainsi que pour autres renseignements,

D. R. STODART,
Courtier, Agent, etc.
48, Grande Rue St. Jacques

7 fév. j—125

A Vendre,

Plusieurs excellents EMPLACEMENTS sur la rue Richmond et la Rue St. Antoine.

S'adresser à

D. R. STODART,
Agent et Courtier,
48, Grande rue St. Jacques.

7 fév j—125

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC.

1866. — *Arrangements d'Été.* — 1866.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit :

POUR L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à.................. 9.05 A.M.

Express de nuit do do do... 9 00 P.M.

Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à...... 7.00 A.M

Trains pour Lachine, à 7.00 A.M., 9.00 A.M. 12.00 midi, *3.00 P.M., 5.00 P.M. et 6.30 P.M.

* Le train de 3 00 P.M. va à Plattsbur

POUR LE SUD ET L'EST.

Train omnibus pour Québec, Island Pond et stations intermédiaires.. . 7.00 A.M.

Express pour Boston et places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont....................... 8.30 A.M.

Express pour Island Pond et les stations intermédiaires............ 2.00 P.M

Express par voie ferrée pour New-York, Boston et toutes les places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont à Burlington avec le chemin de fer Rutland et Burlington, et à Rouse's Point avec les stations du lac Champlain pour le lac George, Saratoga, New-York, &c, à .... 3.30 P.M.

Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et Portland, à......................... 10.10 P.M.

☞ Chars - dortoir dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (*checked*).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

15 oct. 1866—31

Lalonde & Demers, MARCHANDS-TAILLEURS, No. 209, RUE McGILL.

Les soussignés ont constamment en magasin Draps, Tweeds, Hardes Faites et toutes autres Marchandises d'Etapes, &c.

M. AMÉDÉ LARUE est attaché à cet établissement comme Coupeur.

2 oct—20 tmk

Argent à Prêter.

La Compagnie TRUST AND LOAN du Haut-Canada a des FONDS A PLACER sur des propriétés de ville et de ferme de première classe, pour garanties. Elle est aussi disposée à acheter de bonnes hypothèques.

Le taux de l'intérêt sur les emprunts est de 8 par cent

Les emprunts sont ordinairement pour 5 ou 7 ans, mais si les emprunteurs le désirent, ils peuvent payer par versements annuels ou semestriels.

Un dépôt de $10 est requis par chaque demande.

Pour plus de détails s'adresser au bureau de la Compagnie, bâtisses de la banque Commerciale, No. 107, Grande Rue St. Jacques.

27—umk

A VENDRE

Cette BELLE PROPRIÉTÉ, sur le chemin de la Côte des Neiges, dans les limites de la cité, connue comme "Amelia Lodge" et appartenant à la succession de feu J. W. Monk. Cette propriété contient 15 arpents en superficie ; elle a plus de 600 pieds de front, avec résidences et dépendances, jardin et verger. Ceux qui se proposent d'acheter pourront visiter les lieux en aucun temps.

Titres incontestables et conditions extrêmement faciles.

Pour les conditions et les détails, s'adresser à MM. JOHN LEEMING & Cie, ou à l'exécuteur soussigné.

S. C. MONK.

3 août—278

GRAND CONCERT CATHOLIQUE

DE

BIENFAISANCE

DE

L'AMERIQUE DU NORD

DEVANT AVOIR LIEU

LE 3 DECEMBRE 1866,

A

Kenkakee, Illinois,

SOUS L'AUTORITÉ DU

GOUVERNEMENT ET DU CLERGÉ CATHOLIQUE.

Pour le Bénéfice de deux Eglises Catholiques, l'éducation d'enfants orphelins et l'érection d'Ecoles, en opposition aux écoles protestantes du Père Chiniquy.

LA MUSIQUE SERA SPLENDIDE

Après le Concert, la Compagnie fera un cadeau de $108,000 aux propriétaires de billets d'admission, présents ou non. Trois personnes seront choisies par le public alors présent, et procèderont à la distribution des cadeaux, de la manière qu'elles jugeront être la plus honnête, la plus juste et la plus équitable.

14,000 Cadeaux, évalués à $108,000, seront présentés, y inclus $15,000 en Greenbacks.

NOMBRE DE BILLETS ÉMANÉS, 108,000 ;

PRIX, $1 CHAQUE.

Un billet bon sur presque chaque cinq.

1	cadeau	en Greenbacks..........	$10,000
1	do	do	5,000
1	do	1 maison en briques	16,000
1	do	1 maison à 2 étages à Kankakee, Ill	6,200
1	do	1 maison à 2 étages, East Avenue, Kankakee, Ill...	4,000
1	do	1 maison et un lot, East Avenue, Kankakee, Ill...	3,500
1	do	1 maison, grange et lot, à Kankakee, Ill........	3,450
6	do	6 Pianos..............	3,200
1	do	16 lots, 1 maison et étable, à Kankakee, Ill	2,700
1	do	1 lot, maison et magasin, dans Court Street, Kankakee, Ill.............	2,600
1	do	1 lot, maison Court St., à Kankakee, Ill.........	2,000
1	do	1 do do do	1,900
1	do	10 lots à Blue Island, Ill..	2,000
1	do	7 do do do	1,400
2	do	2 tables de billard évaluées à $600 chaque.........	1,200
1	do	2 élégantes juments, buggy et harnais...........	875
1	do	2 lots avec maison dans Kankakee, Ill...........	1,800
1	do	4 lots, Kankakee, Ill......	950
1	do	2 mulets évalués à.......	500
1	do	3 lots dans Kankakee, Ill.	600
1	do	½ lot avec maison, Kankakee, Ill.............	400
34	do	34 lots dans Kankakee Ill. $200 chaque.........	6,800
1	do	1 jument blonde........	200
1	do	160 âcres de terre à Ste. Anne Ill	6,000
6	do	6 montres en or..........	400
1	do	1 buggy à ressorts	100
1	do	1 harnais (simple)......	50
1	do	1 pistolet (revolver)......	25
2000	do	en livres utiles et de valeur	2,000
300	do	300 montres en argent.....	3,000
4	do	4 machines à coudre.....	400
50	do	en anneaux (jongs) en or.	275
2500	do	en services en argent, cuillers, fourchettes, huiliers, etc., etc.............	6,050
2000	do	en boucles d'oreilles, épinglettes, etc............	6,000
7089	do	en anneaux, épinglettes pour messieurs, crayons, etc....	6,425
		Total...............	$108,000

Les Cadeaux seront tirés au sort par le comité de trois choisi comme susdit, qui, étant mis sous serment, agira sous la direction du Directeur, et selon le nombre de Billets vendus, et à sa direction Le tirage au sort se fera d'une manière juste, honnête et équitable. Toutes les personnes intéressées recevront une liste des Billets gagnant aussitôt après le tirage au sort. Les personnes ayant en leur possession des Billets heureux, devront nous les expédier immédiatement, accompagnés de direction pour l'envoi de l'argent et autres effets leur appartenant. Les titres des propriétés sont parfaits. Il y a des Billets à vendre dans toutes les villes et places importantes des Etats-Unis et des Canadas. Bureau principal à Kankakee, Illinois, d'où les Billets seront expédiés aussitôt après la réception du prix, et une estampille de 3 cents pour affranchir.

Adressez à JOHN B. L. LEMOINE,
Boite 835. Bureau de Poste, Montréal.

Ou au Rév. Aug. Marchal, curé, ou au No 1 Rue Ste Thérèse, Montréal.

☞ On a besoin d'un grand nombre d'Agents actifs et responsables. Une Prime de Cent Dollars sera donnée à celui des Agents qui vendra le plus grand nombre de Billets.

Chaque Catholique devrait se faire un devoir de se constituer notre Agent spécial et former des Clubs, dans le sein, même, de sa famille.

ON DONNERA

5	Billets à une même adresse........	$4.50
10	" " "	9.00
20	" " "	17.00
30	" " "	26.00
40	" " "	35.00
50	" " "	43.50
100	" " "	85.00

☞ Dans chaque cas, envoyez le nom de chaque souscripteur, et l'adresse de son Bureau de Poste, le comté et l'Etat, écrits très-distinctement, ainsi que le nombre de billets achetés, afin que l'on puisse l'enrégistrer dans le livre tenu à cet effet. $4,000 seront donnés pour la construction d'une Église à Kankakee, Illinois ; $1,000 pour une Église à Chicago ; et le reste des profits pour l'éducation d'orphelins du comté de Kankakee.

LEMOINE, LUSIGNAN & Cie.

Hon. Louis Franchère, Caissier, }
John B. L. Lemoine, Directeur. }
Boite 835, Bureau de Poste, Montréal.

RÉFÉRENCES :

J. M. Perry, ex-clerc du comté de Kankakee, Ill.
Hon. Louis Franchère, " "
Peter Mukauz, marchand, " "
Joseph Demesmay, " "
Rév. Aug. Marchal " "
Prof. A. Lecours, " "
Dr. G. Letourneux, Bourbonnais, " "
Joseph E. Labrie, Manteno, " "
Letourneux & Benoit, Montréal, C.-E.
Hon. Chas. J. Laberge, St. Jean, "
Joseph Grenier, Montréal, "
Claude Petit, Watertown, New-York.
David Frachère, Chicago, Ill.
F. X. Beauregard, Montréal.

10 oct. 28

VINGT-CINQ ANNEES D'EXPERIENCE

Sont arrivés d'Angleterre

LES CÉLÈBRES MÉDECINS

Dr. D. H. JONES

ET

PROFESSEUR E. A. PRICE, M. D.

No. 6 PETITE RUE ST. JACQUES.

(Coin de la Rue St. Gabriel.)

☞ La grande réputation de ces célèbres Messieurs est trop bien connue pour nécessiter de nombreux commentaires. ☜

Le public est informé que les messieurs susdits ont commencé à pratiquer, et ils conseillent à tous ceux qui souffrent de les visiter. On verra par leur annonce publiée dans le *Daily Telegraph* qu'ils sont des hommes d'une haute réputation que rien ne dément.

La grande expérience du Dr. D. H. Jones dans le nord de l'Angleterre, dont le climat est exactement le même que celui du Bas-Canada, doit de nécessité lui donner une bonne occasion d'ajouter quelque chose à sa réputation déjà bien connue.

C'est sa première visite en Canada; ainsi que ceux qui souffrent, ne retardent pas. Son expérience ne date pas de six mois; mais depuis vingt-cinq années il s'est livré à l'étude et à une pratique immense.

Il n'est peut être pas inutile de dire que de tous ceux qui souffrent, aucun n'avait eu avant aujourd'hui, à Montréal, l'occasion de subir le traitement efficace du Dr. D. H. Jones. Ce monsieur est reconnu par les journaux de Médecine et par la presse en général, comme un des premiers médecins anglais du jour. Des centaines de personnes ont été guéries par son traitement. Mais il serait trop long de donner le temoignage de chacun. Que l'on ne retarde pas.

RAPPELEZ-VOUS QUE C'EST MAINTENANT LE TEMPS !

LES DELAIS SONT DANGRREUX !

LE RUDE HIVER APPROCHE AVEC RAPIDITÉ !

Préparez votre Constitution à lui faire face !

Il n'y a aucun médecin en Canada qui pratique le sytème du Dr. D. H. Jones.

Le Dr D. H. Jones demeurera à Montréal jusqu'à nouvel ordre, pour traiter ceux qui sont attaqués des

Maladies des Poumons

A n'importe quel degré

OU DE LA

CONSOMPTION, OU DE LA MALADIE DE LANGUEUR

OU DE LA

Maladie de la peau
Scrofule,
Rhumatisme,
Hydropisie
Scorbut,
Indigestion,
Etat nerveux,
Catharre,
Contraction de Muscles,
Paralysie,
Maladie des artères,
Asthme,
Faiblesse,
Santé brisée.

Meres !

PRENEZ GARDE A VOS FILLES.

Peres !

VEILLEZ A LA SANTE DE VOS FILS.

L'argent et la position sociale sont beaucoup,

MAIS

LA SANTE ! LA SANTE !

Est un bienfait qui l'emporte sur tous les autres. Ne tardez pas, il pourrait être trop tard.

☞ Dr. D. H. Jones n'est pas de ceux qui admirent la manie d'annoncer qu'ont les charlatans, et il ne pense pas qu'il soit nécessaire d'encourir la dépense qui nécessiterait la publication de 3491 lettres. Il ne veut pas faire l'injure de jêter à la publicité les noms de ceux qui ayant payé leurs médecins ne doivent pas aimer à se faire afficher dans les journaux.

Si après la consultation il est jugé sage de faire subir au patient le

TRAITEMENT ELECTRO-MÉDICAL

au moyen de l'Electro-Magnétisme, on aura l'avis du

PROF. E. A. PRICE, M. D

Fils et Étudiant de

J. PRICE, M. D., F. R. S, F. R. G. S., M R.C.S, M.R.C.P., Angleterre.

Ceux qui n'ont pas entendu parler de ces célèbres messieurs, recevront, si on le demande, des références à quelques-unes des premières familles de Montréal.

(Du *Daily Telegraph.*)

Maladies des poumons.—On attire l'attention sur l'annonce du Dr. D. H. Jones, publiée dans une autre colonne. Le Docteur annonce son arrivée en cette cité d'Angleterre, la semaine dernière, muni de toutes les informations essentielles pour guérir une maladie de poumons, depuis ses premières phases, jusqu'aux symptômes que les hommes de la profession déclarent généralement "incurables". L'électricité sous la direction d'un confrère habile, Dr. E. A. Price, est pour beaucoup dans le système de traitement du Dr. Jones.

L'application de l'électricité, il est inutile de le faire remarquer, est devenue depuis quelques années, un dés principaux moyens employée par la pratique médicale régulière, et toute modificat on de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découverte, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs sans doute essaieront le traitement du Dr. Jones.

(De *La Minerve.*)

☞ Nous attirons l'attention sur l'annonce du Dr. H. Jones. C'est un des premiers médecins du jour. Le public souvent trompé par des charlatans, pourrait ne pas avoir foi en l'habileté du Dr. Jones, si sa réputation n'avait devancé son arrivée en ce pays. Le fait qu'il a pratiqué à la satisfaction de tous pendant vingt-cinq ans à Edimburg et dans d'autres grandes villes d'Ecosse et d'Angleterre, est une garantie suffisante de l'étendue de ses connaissances et de la confiance que l'on doit reposer en lui.

N.B —UN MOT AUX PAUVRES:

☞ CONSULTATIONS DONNÉES GRATIS

Les VENDREDIS,

TOUT LE JOUR.

Tous ceux qui souffrent verront qu'on leur offre une occasion qui se présente rarement. En conséquence, profitez de l'avantage qu'on vous offre, et rappelez-vous qu'il n'est jamais trop tard. Tant qu'il y a vie, il y a espoir Vous avez à consulter des hommes de grande expérience. Saisissez l'occasion La connaissance de l'état de votre santé ne conduit à aucun résultat désastreux.

LA DÉBILITÉ

dans les phases les plus dangereuses est

SOIGNEUSEMENT TRAITÉE.

Les centaines de personnes qui souffrent des maladies, de et gorge de poumons et de la débilité générale, apprendront avec plaisir qu'elles ont l'occasion de profiter du traitement d'un médecin qualifié qui, agit de concert avec un professeur d'électricité. Cette dernière pratique est bonne dans plusieurs cas, MAIS SANS L'ASSISTANCE D'UN MÉDECIN EXPERT, ON NE PEUT DONNER AUCUNE GARANTIE HONNÊTE DE LA DURÉE D'AUCUN AVANTAGE RÉSULTANT DE CETTE PRATIQUE.

MACHINES ELECTRO-MAGNÉTIQUES

pour le MAGNÉTISME, avec toutes les instructions pour s'en servir, au moyen desquels les patients ou un ami peuvent opérer eux-mêmes pour le Rhumatisme, la Nevralgie, la contraction des Muscles, les Convulsions, etc., etc.

PRIX DE $10.

24 sept. 13

FERDINAND CORBEILLE,
AVOCAT,
No. 6, Petite Rue St. Jacques
Montréal. 28 nov. 1865—14 akD

BELLE TERRE A VENDRE.

Le Soussigné vendra à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St. Martin, le DEUX NOVEMBRE prochain, après le service divin du matin :

Une TERRE situé au dit lieu de St. Martin, à 2 milles de l'Eglise, de la contenance de 3 arpents, 8 perches et 12 pieds de front sur 20 arpents de profondeur, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Les bâtisses sont neuves.

Les conditions seront faciles. $2,000 seulement exigées comptant, et de long termes donnés pour la balance.

On peut entailler à peu près 300 érables sur cette terre, qui est en belle culture.

REGIS PREVOST,
Rue St. Laurent, coin de la
20 sept.—10 ss Rue Courville

M! MOISE SAUCIER,

Elève de Camille Stamaty,

(dont la méthode et les cours ont été adoptés et sont suivis au Conservatoire Impérial de Musique,)

de retour de Paris,—a l'honneur d'informer le public musical de Montréal qu'il se propose se fixer en cette ville, pour y donner des LEÇONS DE PIANO.

A l'aide de l'excellente méthode qu'il a suivie à Paris, M. Saucier croit pouvoir assurer à ceux qui voudront bien se confier à son enseignement, de rapides progrès et une exécution facile et brillante.

Pour les conditions, qui seront modérées, s'adresser à sa demeure, No. 41, Rue des Allemands, ou aux magasins de musique de A. J. Boucher, ou de Laurent, Laforce et Cie, rue Notre-Dame.

28 sept. 17—tm k

M. ZACHARIAS & Cie

217 et 219,

Rue Notre-Dame,

COIN DE LA RUE ST. GABRIEL,

MONTREAL.

M. Zacharias & Cie

FABRICANTS ET IMPORTATEURS

DE

CIGARES DE TOUTE SORTE,

DE

Tabac de première qualité,

DES

PIPES

D'ÉCUME DE MER,
DE BRUYERE, &c,

EN UN MOT

DE TOUS LES ARTICLES

APPARTENANT

A CETTE BRANCHE DE COMMERCE,

AUX

PRIX LES PLUS BAS

217 et 219,

Rue Notre-Dame,

MONTREAL

16 juin. 233—ak

A VENDRE

500 caisses de Cognac de Geo. Sayer & Cie vieux de 2 ans
400 do do do vieux de 4 ans
100 do do do vieux de 6 ans
50 do do do vieux de 10 ans
70 do Ch. Coran & Cie
20 tonnes Geo. Sayer & Cie, 1865
15 qrt-caques do do
10 do do 1864
40 octaves do do
Qrt-caques et octaves de 1863, 1862, 1861, 1860, 1858, 1856 et 1848
Sherry Amontillado, 1847—Bedell, Prior & Cie
do do 1854— do do
Sherry Doré de Duff, Gordon & Cie, en octaves
Sherry Pale do do en qrt-caq. et octaves
Eau-de-Vie Harp Amontilado, en caisses
Cachet Rouge do do
Blanc do do
Port, supérieur, 1847—Bedell, Prior & Cie.
&c, &c, &c.

Jules Fournier,
420, Rue St. Paul,
Importateur Général.

10 juillet—252

CHAPLEAU & RAINVILLE

AVOCATS,

No. 66, Rue St. Gabriel.

J. A Chapleau. | H. F. Rainville.

M. Chapleau suivra le District de Terrebonne et les Circuits de Vaudreuil et Soulanges.

M. Rainville continuera à suivre le Circuit de Rouville.

23 août. 290—dmp

RESTAURANT DOLLEY'S.

M. H. T. PRIVETT (ci-devant de Hamilton, H. C.,) annonce qu'il a pris la direction de l'établissement susdit et que bientôt il le fermera pour y faire des réparations et le rouvrir SAMEDI, le 16 courant, approvisionné des meilleures viandes, servies dans les restaurants de première classe. Il sollicite le patronage du public.

6 octobre—24 um k

La Compagnie D'ASSURANCE et de PLACEMENT

DES CITOYENS.

BUREAU :—BATISSES UNION.
MONTRÉAL.

3 janvier. 96—a

LA MINERVE!

Journal Politique et Commercial

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES.

Rue St. Vincent, No. 16.

TROIS EDITIONS,

Quotidienne, Semi-Quotid. et Hebdomadaire.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE.......... $6.00
" SEMI " $4.00
" HEBDOMADAIRE $2.00